



ROGERS COMMUNICATIONS ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2015

Augmentation de 6 % des produits et croissance du résultat d'exploitation ajusté portée à 2 %

Amélioration des données liées aux abonnés aux services facturés de Sans-fil et d'accès Internet

Plusieurs améliorations clés apportées à l'expérience client et réussite de la première année de l'accord de licence conclu avec la LNH

Conclusion de l'acquisition des licences d'utilisation du spectre SSFE de Shaw et d'une participation de 100 % dans Mobicity

TORONTO (le 23 juillet 2015) – Rogers Communications Inc., l'une des plus importantes sociétés diversifiées dans les communications et les médias au Canada, a fait connaître aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels non audités pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2015.

Principaux résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audités)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Produits opérationnels	3 403	3 212	6 578	6 232
Après ajustement ¹				
Résultat d'exploitation	1 337	1 313	2 461	2 474
Résultat net	412	432	687	772
Bénéfice de base par action	0,80 \$	0,84 \$	1,33 \$	1,50 \$
Bénéfice dilué par action	0,80 \$	0,84 \$	1,33 \$	1,49 \$
Bénéfice net	363	405	618	712
Bénéfice de base par action	0,70 \$	0,79 \$	1,20 \$	1,38 \$
Bénéfice dilué par action	0,70 \$	0,76 \$	1,19 \$	1,33 \$
Flux de trésorerie disponibles ¹	476	436	742	792
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 114	1 202	1 341	1 610

¹ Les montants ajustés et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

« Au cours du trimestre, nous avons accru autant notre chiffre d'affaires que notre résultat d'exploitation ajusté, tout en améliorant les données liées aux abonnés aux services de Sans-fil et d'accès Internet, a déclaré Guy Laurence, président et chef de la direction de Rogers Communications Inc. En outre, nous avons conclu plusieurs transactions stratégiques dans le but d'étendre notre position de spectre, terminé avec succès la première année de notre accord de licence exclusif conclu avec la LNH et poursuivi la mise en œuvre d'améliorations clés à l'expérience client. Notre programme Rogers 3.0 continue de prendre de l'essor, nos données financières tendent dans la bonne direction et nous entreprenons le second semestre de l'exercice alors que les organismes de réglementation ont déjà pris leurs principales décisions. »

Principaux faits saillants financiers

Augmentation des produits opérationnels

- Les produits consolidés ont augmenté de 6 % au cours du trimestre considéré, rendant compte de la croissance de 6 % des produits de Sans-fil et de 23 % de ceux de Media, les produits tirés des secteurs Cable et Solutions d’Affaires étant demeurés stables. La hausse des produits du secteur Sans-fil est attribuable à l’accroissement des ventes de téléphones intelligents, à la progression des produits tirés des réseaux, laquelle s’explique par la croissance continue de l’utilisation des données par nos abonnés, et à l’adoption des forfaits *Partagez tout* de Rogers qui génèrent davantage de PMPA et de PMPC. Les produits de Cable sont restés les mêmes, étant donné que la croissance soutenue des produits tirés des services d’accès Internet a été contrebalancée par de légers reculs des produits tirés des services de télévision et de téléphonie. Exclusion faite de la décision prise plus tôt cette année par le CRTC aux termes de laquelle les fournisseurs de services de télécommunications ne peuvent plus obliger les clients à fournir un préavis d’au moins 30 jours pour mettre fin à leurs services, les produits opérationnels de Cable auraient augmenté de 4 millions de dollars pour le trimestre. Les produits de Media ont connu une hausse en raison du contrat de licence conclu avec la LNH et de la croissance affichée par Sportsnet, les Blue Jays de Toronto et Next Issue Canada, facteurs qui ont été atténués par la faiblesse persistante des produits tirés des services de télévision conventionnels et de la publicité imprimée.
- Rogers a mis en service quelque 682 000 téléphones intelligents sans fil au cours du trimestre à l’étude, dont 33 % étaient destinés à de nouveaux abonnés. Au 30 juin 2015, les utilisateurs de téléphones intelligents, qui sont des clients à rentabilité plus élevée, représentaient 83 % des abonnés aux services facturés de Sans-fil.

Hausse du résultat d’exploitation ajusté

- La hausse de 2 % du résultat d’exploitation ajusté consolidé observée au trimestre considéré s’explique par la stabilité du résultat d’exploitation ajusté du secteur Sans-fil et la hausse de 67 % de celui du secteur Media (36 millions de dollars), facteurs qui ont été en partie annulés par le recul de 2 % de Cable et de 4 % de Solutions d’Affaires. La progression des produits tirés des réseaux du secteur Sans-fil a été contrebalancée par une hausse des coûts nets associés au nombre accru de téléphones intelligents subventionnés vendus, essentiellement en raison du passage aux contrats de trois à deux ans dans l’ensemble du secteur au début de juin 2015. Les résultats de Cable ont subi les contrecoups des investissements liés à la programmation et à l’amélioration de la valeur des produits et services offerts aux clients, ainsi que de la décision du CRTC mentionnée précédemment et des pertes découlant de la vivacité de la concurrence. Quant au secteur Media, ses résultats se sont améliorés grâce à l’augmentation des produits tirés de la publicité découlant de l’accord de licence conclu avec la LNH, ainsi qu’aux variations des produits susmentionnées et aux économies de coûts de production enregistrées au chapitre de la publicité conventionnelle télédiffusée et imprimée.
- La marge bénéficiaire opérationnelle ajustée consolidée du trimestre considéré a reculé de 160 points de base pour s’établir à 39,3 %, les marges de Sans-fil et de Cable se chiffrant respectivement à 49,3 % et à 47,6 %.
- La baisse de 5 % du résultat net ajusté et de 10 % du bénéfice net était essentiellement imputable à la hausse de 6 % des dotations aux amortissements et à l’augmentation de 7 % de l’impôt sur le résultat, facteurs qui ont été compensés en partie par l’accroissement de 2 % du résultat d’exploitation ajusté consolidé.

Flux de trésorerie et liquidités disponibles

- Pour le trimestre, les flux de trésorerie disponibles consolidés se sont élevés à 476 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport au trimestre correspondant de l’exercice précédent, surtout attribuable à une augmentation du résultat d’exploitation ajusté, à une baisse des paiements d’impôt en trésorerie et à la réduction de l’intérêt sur les emprunts, facteurs annulés en partie par la hausse des entrées d’immobilisations corporelles. Les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 1 114 millions de dollars pour le trimestre.
- Au 30 juin 2015, les liquidités disponibles aux termes des facilités de crédit bancaire s’établissaient à 1,9 milliard de dollars.
- Rogers a versé à ses actionnaires 248 millions de dollars au moyen d’un dividende en trésorerie trimestriel que le conseil d’administration de Rogers a augmenté de 5 % en janvier 2015 pour le porter à 0,48 \$ par action.
- Nous avons relevé la fourchette prévisionnelle pour la totalité de l’exercice 2015 de 175 millions de dollars en ce qui a trait aux flux de trésorerie disponibles par rapport à la fourchette initialement publiée le 29 janvier 2015. Cette modification à la hausse des flux de trésorerie disponibles prévisionnels est essentiellement le reflet de la valeur des reports en avant de pertes fiscales acquis dans le cadre de la transaction qui a été conclue avec Mobilicity le 2 juillet 2015. Nous prévoyons utiliser ces reports prospectifs de pertes en 2015.

Faits saillants stratégiques

Faire une refonte complète de l'expérience client

- Nous proposons une facture simplifiée aux clients des services de Rogers afin de faciliter la compréhension des dépenses effectuées, les questions à ce sujet constituant la principale raison pour laquelle les clients appellent Rogers. Le nouveau format facilite la lecture des détails de l'utilisation; nous avons modifié la présentation et ajouté des fonctions graphiques interactives qui permettent aux clients de mieux voir comment le montant de leur facture est calculé. Notre nouvelle facture, moins complexe, est offerte sur de multiples plateformes et constitue une étape importante de notre engagement constant à améliorer continuellement l'expérience client.
- Nous avons augmenté la couverture du service *Partout chez vous* à plus de 35 pays d'Europe, simplifiant davantage la façon dont nos abonnés aux services de Sans-fil utilisent Internet, effectuent des appels et communiquent par messagerie texte et courriel grâce à leur forfait *Partagez tout* lorsqu'ils voyagent en dehors du Canada. Les abonnés qui se trouvent en Europe ou aux États-Unis peuvent accéder, à un coût raisonnable et clairement indiqué, à toutes les fonctionnalités offertes par leur forfait canadien.
- Nous avons étendu notre gamme d'outils en ligne offerts en libre-service pour que les clients interagissent encore plus facilement avec Rogers. Ces nouveaux services comprennent des fonctionnalités de recherche et de navigation améliorées, de meilleurs délais de réponse et l'expansion de nos Forums communautaires en ligne remodelés. Nous avons aussi retravaillé le portail libre-service « MonRogers » afin d'en accroître la facilité d'utilisation et d'optimiser le site pour les appareils mobiles.
- Nous avons augmenté la vitesse et la réactivité des sites Web Rogers.com et Fido.ca. De plus, nous avons mis en ligne de nouvelles pages d'accueil faciles à consulter et des pages de destination et de promotion adaptées aux appareils mobiles afin de rehausser l'expérience numérique des clients.
- Rogers a amélioré et simplifié son système de réponse vocale intégrée (RVI) à l'intention des clients de même que son processus de transfert du soutien technique afin de réduire le plus possible le temps qui s'écoule entre le moment où un client compose le numéro de Rogers et celui où il parle à un agent en ligne.
- Nous avons conclu l'acquisition d'une participation de 50 % dans Glentel Inc., qui était auparavant le plus grand réseau de distribution de détail de services sans fil indépendant au Canada grâce à environ 360 points de vente au détail au pays. Glentel continuera d'être gérée par une équipe de direction indépendante.
- Nous avons mis sur pied notre académie de la vente au détail, programme visant à rehausser encore notre manière de servir et de soutenir nos clients dans nos magasins de vente au détail Rogers. De plus, nous avons entrepris la revitalisation de notre présence dans des magasins nationaux de vente au détail et le réaménagement de certains emplacements pour qu'ils se conforment à un nouveau design, notamment par l'installation d'un salon Home Zone branché où les clients pourront vivre l'expérience des groupes de services Internet ÉLAN et le système de domotique de Rogers.

Miser sur l'innovation et notre position de chef de file en ce qui a trait au réseau

- Nous avons annoncé l'acquisition stratégique du fournisseur de services sans fil Mobilicity et la réalisation de la transaction visant l'acquisition des licences d'utilisation du spectre SSFE-1 de Shaw Communication. Nous avons ajouté 20 MHz de spectre SSFE-1 contigu adjacent aux 20 MHz de spectre SSFE-1 que nous détenons en Colombie-Britannique et en Alberta ainsi que, en juillet, 10 MHz de spectre SSFE-1 contigu dans le sud de l'Ontario, où se trouve la plus importante agglomération du pays. Nous avons aussi cédé certaines licences d'utilisation du spectre SSFE-1 non contiguës à WIND Mobile Corp.
- Nous avons étendu la portion déjà assez vaste du spectre de 2 500 MHz que nous détenons au cours des récentes enchères liées à ce spectre. Nous avons mené à bien une stratégie tactique de contiguïté et d'expansion qui nous a permis d'acquérir la quasi-totalité du spectre auquel nous avions droit à un coût moyen de 0,10 \$/MHz/pop., ce qui est inférieur à ce que tous les autres participants aux enchères ont payé. Nous détenons maintenant 40 MHz du spectre de 2 500 MHz contigu et apparié dans presque tout le Canada, ainsi que 20 MHz additionnels du spectre de 2 500 MHz non apparié dans de nombreuses agglomérations clés.
- Nous bénéficions d'un large soutien de l'industrie pour mobiXpress, la solution de paiement numérique mobile novatrice que Rogers a été la première à lancer. Les principaux fournisseurs de services mobiles au Canada ont soutenu la solution développée par Rogers, ce qui a facilité son adoption; cette solution offre aux banques et aux commerçants un moyen plus simple et rentable de faire découvrir à leurs clients la valeur des paiements mobiles.

- Rogers s'est réjouie de l'association du CRTC avec SamKnows, chef de file mondial de l'évaluation de la performance Internet, visant le lancement d'un programme d'évaluation indépendant conçu pour permettre aux Canadiens d'effectuer une évaluation objective de la performance de leur fournisseur de services Internet. Rogers effectue des évaluations indépendantes avec SamKnows depuis 2013, qui ont démontré chaque fois que la vitesse et la fiabilité de nos services Internet étaient conformes à ce que nous avons annoncé.
- Rogers a été la première au Canada à lancer la technologie Voix sur LTE qui permet aux clients de Sans-fil du pays d'effectuer des appels vocaux et vidéo de qualité supérieure et à haute définition, de profiter d'une meilleure connectivité et de faire plusieurs tâches simultanément, soit faire des appels, naviguer sur le Web et visionner des vidéos en continu, et ce, à des vitesses LTE de loin supérieures.
- Nous offrons maintenant le système de domotique Rogers aux résidents de Calgary et d'Edmonton, qui permet à ceux-ci de brancher et de protéger leur résidence et de gérer à distance ce qu'il s'y passe à l'aide de leur appareil mobile ou de leur ordinateur portatif.
- Nous offrons maintenant gratuitement un service Wi-Fi à haute vitesse dans tout le Centre Rogers, lieu polyvalent où se tiennent de nombreux événements et domicile des Blue Jays de Toronto; il s'agit d'un autre exemple de la volonté de Rogers de procurer aux Canadiens la meilleure expérience branchée.

Offrir un contenu captivant en tout lieu

- Sportsnet a été le réseau de télévision sportive le plus regardé au Canada selon les données que Numeris a recueillies de mai 2014 à mai 2015. Après une année de croissance de l'audience de 10 % ou plus et des cotes d'écoute records, pour la première fois depuis le lancement du réseau il y a 17 ans, plus de Canadiens ont syntonisé les canaux de Sportsnet que ceux de ses concurrents.
- Nous avons achevé avec succès et de manière rentable la première année de notre accord de licence exclusif conclu avec la LNH d'une durée de 12 ans et permis à un plus grand nombre de Canadiens que jamais auparavant de suivre la LNH. Nous avons offert aux Canadiens de nouvelles manières de vivre les parties, grâce à GameCentre Live de la LNH et à MatchPlus de la LNH, et nous leur avons permis de le faire sur plusieurs plateformes comme un ordinateur, un téléphone cellulaire ou une tablette. Nous avons annoncé que la *Tournée HOCKEY D'ICI* de Rogers sera de retour pour une deuxième saison. Elle se tiendra dans 24 nouvelles communautés canadiennes pendant la saison 2015-2016 de la LNH et comportera encore plus de festivités et de divertissements.
- Rogers a annoncé le renouvellement pour une période de cinq ans, soit jusqu'en 2020, de son rôle de commanditaire en titre de la Coupe Rogers, tournoi de tennis professionnel; Sportsnet a de plus obtenu les droits de diffusion pour un ensemble complet de plateformes télévisuelles, en ligne, mobiles et multimédias. La Coupe Rogers, tournoi de tennis professionnel international de renom, constitue un des principaux piliers de notre stratégie qui consiste à offrir un contenu et des expériences de niveau mondial aux Canadiens.
- Nous avons lancé les forfaits de services sans fil *Branchés* de Fido qui offrent une valeur ajoutée, notamment un abonnement de 24 mois à *Spotify Premium*, l'un des services de musique en continu les plus novateurs au monde, ainsi que VICE DU JOUR, une application de nouvelles avant-gardiste.
- Nous avons annoncé que la disponibilité de shomi, le populaire service de vidéo en continu, sera étendue dans tout le Canada plus tard cet été. shomi propose un grand nombre de séries exclusives et des collections recommandées par les experts, y compris des émissions pour les enfants et les familles, qui ne sont pas offertes par d'autres services. shomi est accessible sur les plateformes que les Canadiens veulent utiliser en plus de leur téléviseur, notamment les tablettes, les appareils mobiles, en ligne, Xbox 360, Apple TV et Chromecast.
- Nous avons élargi l'offre de *Next Issue* au Canada (le kiosque à magazines numériques de l'Amérique du Nord) aux Canadiens francophones et bilingues en ajoutant 20 magazines du Québec rédigés en français, dont Châtelaine, L'actualité, LOULOU, Sélection du Reader's Digest et Ricardo, à notre gamme composée de plus de 150 magazines en anglais du Canada et des États-Unis.

Stimuler la croissance dans le marché Affaires

- Rogers a été nommée, en compagnie d'AT&T, de Verizon et de Vodafone, parmi les chefs de file mondiaux des espaces de vente au détail machine à machine (M2M) par le cabinet d'études de marché mondial bien connu Research and Markets. Rogers occupe une place de premier plan au Canada dans le secteur M2M et cette reconnaissance confirme que ses solutions en matière de marché à l'intention des entreprises sont de renommée mondiale.

- Nous avons agrandi notre troisième centre de données de Toronto en doublant la superficie disponible. La conception et la construction de ce centre de données de nouvelle génération ont obtenu la certification « Tier III » de l'Uptime Institute, ce qui procure aux clients les meilleures garanties de temps utilisable pour leurs applications critiques.
- Nous avons lancé le service Appels Rogers avec Skype Entreprise, un outil d'infonuagique permettant aux entreprises de profiter de la version commerciale de Skype qui dispose de fonctions améliorées et assure une meilleure communication entre les membres de leurs équipes, leurs partenaires et leurs clients.

Investir dans les employés et les former

- Encore cette année, en mai 2015, Rogers a été nommée *Meilleur employeur pour les jeunes au Canada* par les éditeurs de la publication *Canada's Top 100 Employers*.
- En avril 2015, Rogers a été classée parmi les employeurs les plus écologiques du Canada en 2015 par les éditeurs de *Canada's Top 100 Employers*. Ce prix reconnaît les employeurs ayant des programmes environnementaux intéressants et des politiques écologiques auxquels les employés participent activement.
- Rogers a obtenu un des *Prix des 50 meilleures entreprises citoyennes* décernés par Corporate Knights en juin 2015. Ce prix récompense les employeurs qui intègrent les avantages et les coûts sociaux, économiques et écologiques au cours normal de leurs activités.

Être une entreprise canadienne à forte croissance

- Rick Brace a été nommé président, secteur Media, et il est entré en fonction le 10 août 2015. M. Brace possède plus de 35 ans d'expérience opérationnelle dans les secteurs des sports et des médias, où il a occupé un certain nombre de postes de direction. Il sera responsable du portefeuille des ventes annuelles de 1,8 milliard de dollars du secteur Media de Rogers, qui comprend Sportsnet, les investissements dans les sports dont les Blue Jays de Toronto, la LNH et MLSE, les activités de diffusion, les marques du secteur de l'édition et The Shopping Channel.

Mesures non conformes aux PCGR

Des mesures non conformes aux PCGR sont présentées dans le présent communiqué, notamment le résultat d'exploitation ajusté, la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée, le résultat net ajusté, les flux de trésorerie disponibles, la dette nette ajustée, le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté, le résultat par action de base ajusté et le résultat par action dilué ajusté. Ces mesures sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérées comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR; elles ne sont pas définies en vertu des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015 ainsi que de l'information prospective au sujet de périodes futures. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le deuxième trimestre de 2015 et les notes y afférentes, préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), avec notre rapport de gestion annuel 2014, nos états financiers consolidés audités de 2014 et les notes y afférentes, qui ont été dressés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, ainsi qu'avec les autres documents récents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR, à www.sedar.com ou sur EDGAR, à www.sec.gov, respectivement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, notamment sur son offre de produits et services, son marché concurrentiel et les tendances du secteur, ainsi que sur sa stratégie fondamentale, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Comprendre nos activités », « Notre stratégie » et « Capacité à produire des résultats » de notre rapport de gestion annuel 2014. Pour en savoir davantage sur nos objectifs et principaux moteurs de la performance, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Principaux moteurs de la performance et faits saillants » de notre rapport de gestion annuel 2014 et à la section « Principaux faits saillants » aux pages 2 à 5 de notre communiqué du deuxième trimestre de 2015 pour connaître nos principales réalisations pour le deuxième trimestre de 2015.

Tous les montants présentés en dollars sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Toutes les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux. Le présent rapport de gestion est daté du 22 juillet 2015 et a été approuvé par le comité d'audit de notre conseil d'administration à cette date. Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des hypothèses. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. RCI détient également des participations dans divers placements et entreprises.

La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI. A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Dans le présent rapport de gestion, les expressions « trimestre considéré », « trimestre à l'étude » et « trimestre » s'entendent de la période de trois mois close le 30 juin 2015; les expressions « depuis le début de l'exercice » et « semestre » désignent la période de six mois close le 30 juin 2015. Sauf indication contraire, tous les commentaires concernant les résultats comparatifs ont trait aux périodes correspondantes de 2014 ou au 31 décembre 2014, s'il y a lieu.

Quatre secteurs opérationnels

Nous présentons nos résultats selon quatre secteurs. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de ses activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie pour les entreprises et les consommateurs canadiens.
Solutions d'Affaires	Connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique aux entreprises de petite, moyenne et grande envergure et aux administrations gouvernementales du Canada, ainsi que de services de gros aux autres entreprises de télécommunications.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des activités de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, de magasinage multiplateforme, d'édition, de divertissement et de médias sportifs et de médias numériques.

Sans-fil, Cable et Solutions d'Affaires sont exploités par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Communications Partnership (« RCP »), et certaines de nos filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Table des matières

Sommaire des résultats financiers consolidés.....	8	Mise à jour sur les risques et les incertitudes.....	32
Principales variations des résultats financiers par rapport à 2014.....	9	Estimations et méthodes comptables critiques	33
Résultats de nos secteurs opérationnels.....	10	Prévisions financières	34
Revue de la performance consolidée	18	Indicateurs clés de performance	35
Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ..	22	Mesures non conformes aux PCGR.....	36
Aperçu de la situation financière.....	26	Information complémentaire.....	39
Situation financière	27	À propos des énoncés prospectifs.....	41
Gestion des risques financiers	27	À propos de Rogers.....	42
Engagements et obligations contractuelles	30	Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière	43
Évolution de la réglementation.....	30		

Sommaire des résultats financiers consolidés

(en millions de dollars, sauf les marges et leurs montants par action)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Produits opérationnels						
Sans-fil	1 903	1 800	6	3 697	3 527	5
Cable	869	872	-	1 739	1 732	-
Solutions d'Affaires	94	95	(1)	188	189	(1)
Media	582	475	23	1 046	842	24
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(45)	(30)	50	(92)	(58)	59
Produits opérationnels	3 403	3 212	6	6 578	6 232	6
Résultat d'exploitation ajusté						
Sans-fil	841	843	-	1 606	1 633	(2)
Cable	414	423	(2)	816	832	(2)
Solutions d'Affaires	27	28	(4)	55	56	(2)
Media	90	54	67	58	30	93
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(35)	(35)	-	(74)	(77)	(4)
Résultat d'exploitation ajusté¹	1 337	1 313	2	2 461	2 474	(1)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée ¹	39,3 %	40,9 %	(1,6) pts	37,4 %	39,7 %	(2,3) pts
Bénéfice net	363	405	(10)	618	712	(13)
Bénéfice dilué par action	0,70 \$	0,76 \$	(8)	1,19 \$	1,33 \$	(11)
Résultat net ajusté ¹	412	432	(5)	687	772	(11)
Résultat par action dilué ajusté ¹	0,80 \$	0,84 \$	(5)	1,33 \$	1,49 \$	(11)
Entrées d'immobilisations corporelles	621	576	8	1 096	1 064	3
Flux de trésorerie disponibles ¹	476	436	9	742	792	(6)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 114	1 202	(7)	1 341	1 610	(17)

¹ Le résultat d'exploitation ajusté, la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée, le résultat net ajusté, le résultat par action dilué ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

PRINCIPALES VARIATIONS DES RÉSULTATS FINANCIERS PAR RAPPORT À 2014

Produits opérationnels

Les produits tirés des réseaux de Sans-fil se sont accrus au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice en raison de l'adoption soutenue de forfaits *Partagez Tout* de Rogers générateurs de PMPA et de PMPC plus élevés et de la croissance continue de l'utilisation des données sans fil. Ces facteurs ont toutefois été atténués par le recul persistant des produits tirés des services d'itinérance découlant des forfaits d'itinérance récemment lancés.

Les produits opérationnels de Cable sont demeurés stables pour le trimestre considéré et depuis le début de l'exercice, car la croissance des produits tirés des services d'accès Internet et l'incidence et le calendrier des changements de la tarification pour la plupart des produits ont été annulés par une réduction du nombre d'abonnés aux services de télévision et de téléphonie au cours du dernier exercice. La prise d'effet, le 23 janvier 2015, d'une décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) aux termes de laquelle les fournisseurs de services de télécommunications ne peuvent plus obliger les clients à fournir un préavis d'au moins 30 jours pour mettre fin à leurs services a donné lieu à une diminution de 7 millions de dollars des produits de Cable au cours du trimestre à l'étude. Exclusion faite de l'incidence de la décision du CRTC, les produits opérationnels de Cable auraient augmenté de 4 millions de dollars pour le trimestre considéré.

Les produits opérationnels de Solutions d'Affaires sont demeurés stables pour le trimestre considéré et depuis le début de l'exercice étant donné que la croissance soutenue des services de prochaine génération sur réseaux possédés, y compris la hausse des produits tirés de nos centres de données, a été contrebalancée par la poursuite du recul prévu des produits tirés des services traditionnels hors réseau à marge inférieure.

Les produits opérationnels de Media ont connu une hausse au cours du trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice en raison des produits générés par l'accord de licence exclusif conclu avec la Ligue nationale de hockey (LNH) et de la croissance de Sportsnet, des Blue Jays de Toronto et de Next Issue Canada, ce qui a été atténué par le ralentissement persistant de la publicité conventionnelle télédiffusée et imprimée.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil est demeuré stable au cours du trimestre considéré, car l'incidence de la hausse des produits décrite précédemment et des réductions de coûts a été contrebalancée par l'accroissement des coûts associé au volume plus élevé d'appareils intelligents subventionnés vendus. Le résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil a légèrement diminué depuis le début de l'exercice en raison du volume nettement plus élevé d'appareils intelligents subventionnés vendus au premier trimestre dans le cadre de notre stratégie visant à effectuer de façon proactive le rehaussement hâtif d'appareils pour les clients existants au début de juin 2015, avant que les contrats de trois ans ne soient échus.

Le résultat d'exploitation ajusté de Cable a reculé au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice. Ce recul est attribuable aux investissements liés à la programmation et à l'amélioration de la valeur des produits et services offerts aux clients et aux variations des produits opérationnels susmentionnés.

Le résultat d'exploitation ajusté de Solutions d'Affaires a diminué de manière négligeable pendant le trimestre et depuis le début de l'exercice à cause du recul continu des services traditionnels hors réseau, qui a été atténué en partie par la croissance soutenue des activités de prochaine génération des réseaux possédés ou proches et des gains de productivité.

Le résultat d'exploitation ajusté de Media a augmenté pour le trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice en raison principalement de l'accord de licence conclu avec la LNH ainsi que des hausses des produits tirés des abonnements et des économies de coûts de programmation et de production dans les secteurs de la télédiffusion et des services d'impression.

Résultats de nos secteurs opérationnels

SANS-FIL

Résultats financiers de Sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Produits opérationnels						
Produits tirés des réseaux	1 707	1 674	2	3 379	3 310	2
Ventes de matériel	196	126	56	318	217	47
Produits opérationnels	1 903	1 800	6	3 697	3 527	5
Charges opérationnelles						
Coût du matériel ¹	(423)	(333)	27	(816)	(630)	30
Autres charges opérationnelles	(639)	(624)	2	(1 275)	(1 264)	1
	(1 062)	(957)	11	(2 091)	(1 894)	10
Résultat d'exploitation ajusté	841	843	-	1 606	1 633	(2)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée exprimée en pourcentage des produits tirés des réseaux	49,3 %	50,4 %	(1,1) pts	47,5 %	49,3 %	(1,8) pts
Entrées d'immobilisations corporelles	256	254	1	436	435	-

¹ Le coût du matériel comprend le coût des ventes de matériel et les subventions directes pour les chaînes.

Résultats d'abonnements de Sans-fil¹

(en milliers, sauf les taux d'attrition, les PMPA et les PMPC)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Services facturés						
Ajouts bruts d'abonnés	313	312	1	590	605	(15)
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	24	38	(14)	(2)	40	(42)
Total des abonnés aux services facturés ^{2,3}	8 163	8 114	49	8 163	8 114	49
Attrition (mensuelle)	1,19 %	1,13 %	0,06 pts	1,22 %	1,17 %	0,05 pts
PMPA (mensuels)	67,24 \$	66,40 \$	0,84 \$	66,73 \$	65,79 \$	0,94 \$
PMPC (mensuels)	110,14 \$	105,55 \$	4,59 \$	108,79 \$	104,32 \$	4,47 \$
Services prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	154	128	26	280	204	76
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	8	(31)	39	(29)	(104)	75
Total des abonnés aux services prépayés ³	1 348	1 325	23	1 348	1 325	23
Attrition (mensuelle)	3,63 %	3,92 %	(0,29) pts	3,81 %	3,73 %	0,08 pts
PMPA mixtes	60,01 \$	59,18 \$	0,83 \$	59,38 \$	58,39 \$	0,99 \$

¹ Le nombre d'abonnés, le taux d'attrition, les PMPA et les PMPC sont des indicateurs clés de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Depuis le 1^{er} janvier 2015 et de manière prospective, le nombre d'abonnés aux services facturés de Sans-fil tenait compte des abonnés aux services de téléphonie résidentielle de Sans-fil, ce qui a donné lieu à un ajustement d'environ 92 000 abonnés au total. Compte non tenu de l'incidence du nombre d'abonnés aux services de téléphonie résidentielle de Sans-fil, les PMPA aux services facturés auraient augmenté de 3 %, ou 1,73 \$, pour le trimestre considéré et de 3 %, ou 1,67 \$, depuis le début de l'exercice. Les PMPA mixtes se seraient accrus de 3 %, ou 1,52 \$, pour l'exercice à l'étude et de 3 %, ou 1,54 \$, depuis le début de l'exercice.

³ À la clôture de la période.

Produits tirés des réseaux

L'augmentation de 2 % des produits tirés des réseaux enregistrée au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice découle des facteurs suivants :

- l'adoption soutenue des forfaits économiques *Partagez Tout* de Rogers qui génèrent des PMPA et des PMPC plus élevés, regroupent certaines fonctions supplémentaires et les appels interurbains, offrent la possibilité de combiner l'utilisation des données avec d'autres appareils sur un même compte et attirent les clients en leur donnant accès à nos autres produits tels que *Partout chez vous* et GameCentre LIVE de la LNH par Rogers;
- contrebalancée en partie par le recul des produits tirés des services d'itinérance de 14 % pour le trimestre à l'étude et de 16 % depuis le début de l'exercice en raison des forfaits d'itinérance, notamment le service *Partout chez vous* proposé aux États-Unis et en Europe, qui simplifient l'expérience client, procurent davantage de valeur aux clients et accroissent l'utilisation des services d'itinérance.

Exclusion faite des produits tirés des services d'itinérance, pour le secteur Sans-fil :

- les produits tirés des réseaux auraient augmenté de 3 % pour le trimestre considéré et de 4 % depuis le début de l'exercice;
- les PMPA des services facturés se seraient accrus de 3 % pour le trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice;
- les PMPC auraient augmenté de 6 % au cours du trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice.

L'augmentation de 1 % des PMPA des services facturés du trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice est attribuable à la croissance des produits tirés des réseaux et de l'utilisation des données sans fil. L'augmentation de 4 % des PMPC des services facturés du trimestre et depuis le début de l'exercice s'explique par l'adoption soutenue des forfaits *Partagez tout* de Rogers qui, eu égard au nombre de comptes d'abonnés, font en sorte que les abonnés profitent de plus en plus de leurs forfaits à partager et y accèdent à partir de plusieurs appareils qui sont tous rattachés au même compte.

La modeste hausse du taux d'attrition des abonnés aux services facturés et la baisse des ajouts nets d'abonnés aux services facturés du trimestre et depuis le début de l'exercice par rapport à 2014 étaient prévues à court terme en raison des facteurs suivants :

- notre stratégie visant l'optimisation de la valeur des abonnés;
- la migration des clients existants vers les forfaits actuels;
- les ajustements requis apportés aux forfaits aux fins de l'admissibilité à un appareil subventionné;
- l'incidence de la « double cohorte » de l'industrie.

Le terme « double cohorte » s'entend du nombre anormalement élevé de contrats d'abonnés arrivés à échéance, étant donné que les contrats de trois ans et de deux ans ont expiré vers les mêmes dates. Les contrats de trois ans restants des clients sont arrivés à échéance au début de juin 2015.

Nous avons procédé à la mise en service et au rehaussement d'environ 682 000 téléphones intelligents au cours du trimestre pour des nouveaux abonnés et des abonnés existants, une hausse de 16 % comparativement à environ 588 000 téléphones pour la même période de 2014. Cette hausse des mises en service de téléphones intelligents est principalement attribuable à une augmentation du nombre de rehaussements d'appareils pour les abonnés existants, ce qui a entraîné la plus grande partie de l'augmentation de 11 % des charges de fidélisation mentionnées ci-dessous.

Le pourcentage d'abonnés dotés de téléphones intelligents s'établissait à 83 % du total de nos abonnés aux services facturés au 30 juin 2015. Nous avons constaté qu'habituellement les utilisateurs de téléphones intelligents :

- génèrent des PMPA grandement supérieurs;
- présentent un taux d'attrition moindre que les clients possédant des appareils moins évolués.

Ventes de matériel

La hausse de 56 % des produits tirés des ventes de matériel pour le trimestre considéré et de 47 % depuis le début de l'exercice découle principalement des éléments suivants :

- l'augmentation du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants;
- une migration vers des téléphones intelligents qui comprend une proportion plus importante d'appareils iPhone;
- une variation des prix de vente de matériel;
- l'incidence de la « double cohorte » de l'industrie.

Charges opérationnelles

La hausse de 27 % du coût des ventes de matériel au cours du trimestre considéré et de 30 % depuis le début de l'exercice découle essentiellement de ce qui suit :

- une migration des ventes d'appareils vers des téléphones intelligents à coût plus élevé;
- une croissance des volumes de ventes de matériel entourant la « double cohorte » de l'industrie, ce qui a donné lieu à une hausse de 14 % du nombre de rehaussements au cours du trimestre à l'étude et de 16 % depuis le début de l'exercice, comparativement aux mêmes périodes de 2014. La majeure partie des rehaussements visait des téléphones intelligents à coût plus élevé, y compris 19 % de plus d'appareils iPhone pour le trimestre à l'étude et 32 % depuis le début de l'exercice comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

L'activité liée aux rehaussements a été plus intense au premier qu'au deuxième trimestre de l'exercice considéré en raison de notre stratégie visant à effectuer davantage de rehaussements hâtifs pour les clients au cours du premier trimestre, avant que les contrats de service ne soient échus. Il en a découlé une hausse plus faible du coût des ventes de matériel au deuxième trimestre de 2015 qu'au premier trimestre de 2015.

Les charges de fidélisation totales, essentiellement les subventions liées aux rehaussements des appareils, se sont établies à 11 % de plus pour le trimestre à l'étude et à 23 % de plus depuis le début de l'exercice, en raison de l'augmentation du nombre d'abonnés existants ayant rehaussé leur appareil et de l'évolution de la composition des produits susmentionnée. La variation moins marquée des charges de fidélisation de la clientèle au cours du trimestre considéré qu'au premier trimestre de 2015 est principalement attribuable à la baisse du coût moyen des subventions par rehaussement.

Les autres charges opérationnelles, compte non tenu des charges de fidélisation, ont augmenté pour le trimestre considéré et depuis le début de l'exercice en raison de la hausse des coûts des services et des services d'itinérance, en partie atténuée par des économies réalisées au chapitre de la gestion des coûts et des gains d'efficacité.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté est demeuré stable au trimestre considéré et a diminué de 2 % depuis le début de l'exercice, ce qui s'explique par les variations des produits et des charges susmentionnées.

Autres développements de Sans-fil

Investissement dans Glentel

En mai 2015, nous avons conclu l'achat de 50 % des actions ordinaires de Glentel Inc. (« Glentel ») appartenant à BCE Inc. (« BCE ») pour une contrepartie en trésorerie de 473 millions de dollars. Cet investissement est maintenant détenu en copropriété avec BCE. Glentel est un grand détaillant de téléphones mobiles de plusieurs fournisseurs ayant plusieurs centaines de points de distribution de services sans fil au Canada et menant aussi des activités aux États-Unis et en Australie. Notre investissement dans Glentel est comptabilisé comme une coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

Acquisition de Mobilicity

Le 2 juillet 2015, nous avons conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Data & Audio-Visual Enterprises Wireless Inc. (« Mobilicity ») pour une contrepartie en trésorerie d'environ 440 millions de dollars, sous réserve des ajustements de clôture habituels. Les actifs acquis comprennent des pertes fiscales d'environ 175 millions de dollars. Mobilicity, qui fournit des services de télécommunications sans fil à des Canadiens à Toronto, à Ottawa, à Calgary, à Edmonton et à Vancouver, a environ 150 000 abonnés et possède des licences du spectre SSFE-1 dans tout le pays.

Par suite de l'acquisition de Mobilicity, Rogers et Wind Mobile Corp. (« WIND ») ont effectué un échange de licences du spectre SSFE-1 dans le sud de l'Ontario de manière à créer un segment additionnel de 10 MHz de spectre SSFE-1 contigu et apparié pour Rogers. De plus, Rogers a transféré certaines licences du spectre SSFE-1 non contiguës à WIND en Colombie-Britannique, en Alberta et dans diverses régions de l'Ontario pour un produit en trésorerie symbolique.

Acquisitions de licences de spectre

En avril 2015, nous avons participé aux enchères des licences du spectre de 2 500 MHz au Canada. Nous avons obtenu 41 licences de spectre composées de blocs de 20 MHz contigus et appariés sur les principaux marchés géographiques du Canada. Nous avons comptabilisé les licences de spectre à titre d'immobilisations incorporelles de 27 millions de dollars, montant qui inclut des coûts directement attribuables de 3 millions de dollars. Nous détenons donc maintenant environ 40 MHz contigus du spectre de 2 500 MHz au Canada, ainsi que 20 MHz additionnels du spectre de 2 500 MHz non apparié dans de nombreuses agglomérations clés.

En juin 2015, nous avons obtenu de Shaw Communications Inc. (« Shaw ») des licences du spectre SSFE-1 en Colombie-Britannique et en Alberta après avoir exercé une option antérieurement acquise et payé le dernier versement de 100 millions de dollars. Nous avons comptabilisé les licences de spectre à titre d'immobilisations incorporelles de 351 millions de dollars, montant qui inclut des coûts directement attribuables de 1 million de dollars. Les licences de spectre nous procureront 20 MHz de plus de spectre contigu en Colombie-Britannique et en Alberta. Par suite de l'exercice de l'option, certaines licences de spectre non contiguës acquises de Shaw ont été transférées à WIND pour un produit en trésorerie symbolique.

CABLE

Résultats financiers de Cable

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015 ¹	2014	Variation en %	2015 ¹	2014	Variation en %
Produits opérationnels						
Services d'accès Internet	327	312	5	651	617	6
Services de télévision	425	437	(3)	851	868	(2)
Services de téléphonie	115	121	(5)	233	242	(4)
Produits tirés des services	867	870	-	1 735	1 727	-
Ventes de matériel	2	2	-	4	5	(20)
Produits opérationnels	869	872	-	1 739	1 732	-
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	(1)	(1)	-	(2)	(3)	(33)
Autres charges opérationnelles	(454)	(448)	1	(921)	(897)	3
	(455)	(449)	1	(923)	(900)	3
Résultat d'exploitation ajusté	414	423	(2)	816	832	(2)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	47,6 %	48,5 %	(0,9) pts	46,9 %	48,0 %	(1,1) pts
Entrées d'immobilisations corporelles	254	239	6	478	490	(2)

¹ Les résultats opérationnels de Source Cable Ltd (« Source Cable ») sont inclus dans les résultats opérationnels de Cable depuis la date d'acquisition, soit le 4 novembre 2014.

Résultats d'abonnements de Cable ¹

(en milliers)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Services d'accès Internet						
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	4	2	2	(3)	22	(25)
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet ^{2, 3}	2 008	1 983	25	2 008	1 983	25
Services de télévision						
Réductions nettes d'abonnés	(32)	(33)	1	(73)	(53)	(20)
Nombre total d'abonnés aux services de télévision ^{2, 3}	1 951	2 074	(123)	1 951	2 074	(123)
Services de téléphonie						
(Réductions nettes) ajouts nets d'abonnés	(11)	1	(12)	(31)	11	(42)
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie ^{2, 3}	1 119	1 164	(45)	1 119	1 164	(45)
Foyers branchés ^{2, 3}	4 106	4 004	102	4 106	4 004	102
Nombre total d'abonnés ⁴						
Réductions nettes d'abonnés	(39)	(30)	(9)	(107)	(20)	(87)
Nombre total d'abonnés ^{2, 3}	5 078	5 221	(143)	5 078	5 221	(143)

¹ Le nombre d'abonnés est un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Le 4 novembre 2014, nous avons acquis environ 16 000 abonnés aux services d'accès Internet, 16 000 abonnés aux services de télévision et 11 000 abonnés aux services de téléphonie dans le cadre de notre acquisition de Source Cable. L'acquisition a en outre fait croître le nombre de foyers branchés de 26 000 unités.

³ À la clôture de la période.

⁴ Comprend les abonnés aux services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie.

Produits opérationnels

Les produits de Cable sont demeurés stables pour le trimestre et depuis le début de l'exercice essentiellement par suite de ce qui suit :

- une migration générale des clients des services d'accès Internet vers des services offrant des vitesses et des capacités supérieures combinée à la hausse du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet;
- l'incidence et le calendrier des modifications tarifaires appliquées au cours de l'exercice;
- facteurs contrebalancés par une réduction du nombre d'abonnés aux services de télévision et de téléphonie au cours de l'exercice;

- l'incidence du récent changement apporté à la politique du CRTC concernant les préavis en cas d'annulation des services.

La prise d'effet d'une décision du CRTC aux termes de laquelle, à compter du 23 janvier 2015, les fournisseurs de services de télécommunications ne peuvent plus obliger les clients à fournir un préavis d'au moins 30 jours pour mettre fin à leurs services a donné lieu à une diminution de 7 millions de dollars des produits de Cable pour le trimestre à l'étude et de 10 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Exclusion faite de l'incidence de cette décision du CRTC, les produits opérationnels de Cable auraient augmenté de 4 millions de dollars pour le trimestre considéré et de 17 millions de dollars depuis le début de l'exercice comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Produits tirés des services d'accès Internet

L'augmentation de 5 % des produits tirés des services d'accès Internet au cours du trimestre à l'étude et de 6 % depuis le début de l'exercice est attribuable à ce qui suit :

- une migration générale des clients vers des services offrant des vitesses et des capacités supérieures;
- un nombre accru d'abonnés aux services d'accès Internet;
- l'incidence et le calendrier des modifications de tarifs pour les services d'accès Internet;
- le lancement des offres groupées de produits et services d'accès Internet à large bande *ÉLAN* qui proposent aux abonnés davantage d'options en matière d'utilisation et intègrent du contenu à valeur ajoutée;
- facteurs partiellement contrebalancés par le recul des produits tirés de l'utilisation excédentaire des services d'accès Internet causé par la migration d'une partie des abonnés vers des forfaits à utilisation illimitée à valeur plus élevée.

Produits tirés des services de télévision

Le recul de 3 % des produits tirés des services de télévision au cours du trimestre et de 2 % depuis le début de l'exercice s'explique par les facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnés aux services de télévision au cours de l'exercice principalement en raison de l'intensification de la concurrence relative à la télévision payante;
- facteur partiellement contrebalancé par l'incidence et le calendrier des modifications tarifaires appliquées au cours de l'exercice;
- la hausse des produits tirés des services *Télé à la carte*.

Le nombre d'abonnés aux services de câble numériques représentait 90 % du total de nos abonnés aux services de télévision au 30 juin 2015, contre 86 % au trimestre correspondant de 2014. Nous nous attendons à terminer notre transition des réseaux des services analogues aux services numériques d'ici le début de 2016.

Produits tirés des services de téléphonie

Les produits tirés des services de téléphonie ont reculé de 5 % au cours du trimestre et de 4 % depuis le début de l'exercice en raison de ce qui suit :

- une diminution du nombre d'abonnés;
- une augmentation des activités liées aux tarifs groupés promotionnels accordés;
- facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence et le calendrier des modifications tarifaires appliquées au cours de l'exercice.

Charges opérationnelles

La hausse de 1 % des charges opérationnelles au cours du trimestre considéré et de 3 % depuis le début de l'exercice est attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation des investissements dans la programmation et l'amélioration de la valeur des produits et services offerts aux clients;
- compensée en partie par diverses mesures visant une hausse de l'efficacité et de la productivité.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté a reculé de 2 % au trimestre considéré et depuis le début de l'exercice en raison des variations des produits et des charges susmentionnées.

SOLUTIONS D'AFFAIRES

Résultats financiers de Solutions d'Affaires

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Produits opérationnels						
Activités de prochaine génération	73	67	9	143	131	9
Activités traditionnelles	20	27	(26)	43	56	(23)
Produits tirés des services	93	94	(1)	186	187	(1)
Ventes de matériel	1	1	-	2	2	-
Produits opérationnels	94	95	(1)	188	189	(1)
Charges opérationnelles	(67)	(67)	-	(133)	(133)	-
Résultat d'exploitation ajusté	27	28	(4)	55	56	(2)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	28,7 %	29,5 %	(0,8) pts	29,3 %	29,6 %	(0,3) pts
Entrées d'immobilisations corporelles	48	39	23	81	65	25

Produits opérationnels

Les produits tirés des services ont diminué de 1 % au cours du trimestre considéré et depuis le début de l'exercice en raison des éléments suivants :

- la poursuite du déclin des services traditionnels hors réseau de transmission de la voix et des données, une tendance qui devrait se poursuivre alors que nous concentrons nos activités sur les occasions que présentent les réseaux possédés ou proches et que les clients se tournent vers des solutions et services IP plus évolués et rentables;
- facteur compensé en partie par la poursuite de la mise en œuvre de notre plan visant à accroître les produits tirés des services IP de prochaine génération à marge supérieure à partir des réseaux possédés ou proches;
- la hausse des produits tirés des centres de données, qui font partie des produits tirés des services IP de prochaine génération.

Les services de prochaine génération, qui comprennent les activités de nos centres de données, ont représenté 78 % du total des produits tirés des services au cours du trimestre (71 % en 2014) et 77 % du total des produits tirés des services depuis le début de l'exercice (70 % en 2014).

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles sont restées stables au cours du trimestre considéré et depuis le début de l'exercice en raison des facteurs suivants :

- la baisse des coûts liés aux services traditionnels attribuable au recul prévu des volumes d'utilisation et du nombre de clients;
- les mesures continues mises en place pour réduire les coûts et améliorer la productivité;
- facteurs contrebalancés par la hausse des coûts liés aux services de prochaine génération sur réseaux possédés en raison des volumes plus élevés.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté a diminué de 4 % pendant le trimestre considéré et de 2 % depuis le début de l'exercice en raison des variations des produits et des charges mentionnées ci-dessus.

MEDIA

Résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Produits opérationnels	582	475	23	1 046	842	24
Charges opérationnelles	(492)	(421)	17	(988)	(812)	22
Résultat d'exploitation ajusté	90	54	67	58	30	93
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée	15,5 %	11,4 %	4,1 pts	5,5 %	3,6 %	1,9 pts
Entrées d'immobilisations corporelles	11	29	(62)	20	43	(53)

Produits opérationnels

La hausse de 23 % des produits opérationnels au cours du trimestre considéré et de 24 % depuis le début de l'exercice s'explique par ce qui suit :

- des produits générés par l'accord de licence national conclu avec la LNH, entré en vigueur pour la saison 2014-2015, qui comprenait les séries éliminatoires pour le trimestre et a permis de dégager une prime sur les produits tirés de la publicité;
- la hausse des produits tirés des abonnements générés par Sportsnet;
- la croissance des produits tirés des Blue Jays de Toronto et de Next Issue Canada;
- facteurs qui ont été annulés en partie par le ralentissement persistant de la publicité conventionnelle télévisée et imprimée.

Charges opérationnelles

L'augmentation de 17 % des charges opérationnelles au cours du trimestre à l'étude et de 22 % depuis le début de l'exercice découle des éléments suivants :

- la hausse des coûts de programmation et de production découlant de l'augmentation du nombre de parties de hockey de la LNH liée aux accords de licence conclus avec la LNH, tant à l'échelle nationale que régionale, même si, pour des raisons saisonnières, un nombre moins élevé de parties de la LNH sont jouées et diffusées au deuxième trimestre qu'au premier trimestre;
- hausse qui a été annulée en partie par une réduction des coûts de programmation de la télévision conventionnelle;
- le recul des coûts publicitaires;
- les efficiences opérationnelles réalisées entre les différentes divisions de Media.

Résultat d'exploitation ajusté

L'augmentation de 67 % du résultat d'exploitation ajusté au cours du trimestre à l'étude et de 93 % depuis le début de l'exercice rend compte des variations des produits et des charges susmentionnées. Le résultat d'exploitation ajusté de Media s'est accru au cours du trimestre, ce qui est conforme à nos attentes, surtout grâce à l'incidence des séries éliminatoires de la LNH. En effet, les produits tirés de la publicité par partie se sont élevés de manière saisonnière sans que la Société enregistre une hausse correspondante des coûts de programmation, et ce facteur s'est ajouté aux variations des produits et des charges susmentionnées.

ENTRÉES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions de dollars, sauf l'intensité du capital)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Entrées d'immobilisations corporelles						
Sans-fil	256	254	1	436	435	-
Cable	254	239	6	478	490	(2)
Solutions d'Affaires	48	39	23	81	65	25
Media	11	29	(62)	20	43	(53)
Siège social	52	15	n.s.	81	31	161
Total des entrées d'immobilisations corporelles ²	621	576	8	1 096	1 064	3
Intensité du capital ¹	18,2 %	17,9 %	0,3 pts	16,7 %	17,1 %	(0,4) pts

¹ L'intensité du capital est un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² Les entrées d'immobilisations corporelles n'incluent pas les dépenses liées aux licences de spectre.

n.s. : non significatif

Sans-fil

Les entrées d'immobilisations corporelles accrues de Sans-fil au cours du trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice se rapportent aux investissements liés au réseau LTE et aux activités de construction de sites qui sont réalisés afin d'améliorer davantage la couverture et la qualité des réseaux et de poursuivre le déploiement de notre spectre de 700 MHz. Le déploiement du réseau LTE atteignait environ 88 % de la population canadienne au 30 juin 2015.

Cable

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles enregistrée par Cable au cours du trimestre considéré découle d'une intensification des investissements dans les infrastructures de réseau et de technologie de l'information, qui a été contrebalancée en partie par la diminution des achats de terminaux de télévision numérique TerminalPlus de prochaine génération, en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution des entrées d'immobilisations corporelles enregistrée par Cable depuis le début de l'exercice est causée par la réduction des achats de terminaux de télévision numérique au cours du premier semestre de l'exercice comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Nous avons également effectué des investissements au cours du trimestre à l'étude en vue d'améliorer la capacité de notre plateforme Internet, d'accroître davantage la fiabilité et la qualité du réseau et de poursuivre le développement de notre service de vidéo IP de prochaine génération.

Solutions d'Affaires

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles du secteur Solutions d'Affaires enregistrée au cours du trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice est attribuable aux investissements dans des centres de données et à l'expansion de nos réseaux dans le but de joindre davantage de clients et d'emplacements.

Media

La baisse des entrées d'immobilisations corporelles du secteur Media constatée au cours du trimestre considéré et depuis le début de l'exercice découle d'investissements supérieurs effectués au cours de l'exercice précédent dans nos plateformes numériques, notre infrastructure informatique, ainsi que dans les installations de diffusion.

Siège social

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles liées au siège social au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice s'explique par la hausse des dépenses liées aux améliorations apportées à nos divers bureaux.

Intensité du capital

L'intensité du capital a augmenté au cours du trimestre et diminué depuis le début de l'exercice en raison de la variation des entrées d'immobilisations corporelles susmentionnée, conjuguée aux hausses des produits décrites plus haut dans le présent rapport de gestion.

Revue de la performance consolidée

La présente rubrique analyse notre bénéfice opérationnel consolidé, notre bénéfice net, ainsi que d'autres charges qui n'ont pas été analysées au préalable.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté ¹	1 337	1 313	2	2 461	2 474	(1)
Rémunération fondée sur des actions	(14)	(11)	27	(26)	(16)	63
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(562)	(532)	6	(1 121)	(1 051)	7
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	(42)	(30)	40	(51)	(39)	31
Charges financières	(182)	(188)	(3)	(392)	(413)	(5)
Autres (charges) produits	(26)	(9)	189	(23)	1	n.s.
Impôt sur le résultat	(148)	(138)	7	(230)	(244)	(6)
Bénéfice net	363	405	(10)	618	712	(13)

¹ Le résultat d'exploitation ajusté est une mesure non conforme aux PCGR et ne doit pas être considéré comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Cette mesure n'est pas définie en vertu des IFRS et n'a pas de signification normalisée et, par conséquent, sa fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette mesure et sur la façon dont nous la calculons.

Rémunération fondée sur des actions

Notre charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, qui comprend des options sur actions (y compris des droits à l'appréciation d'actions), des unités d'actions de négociation restreinte et des unités d'actions différées, est habituellement attribuable aux éléments suivants :

- l'acquisition des droits aux options sur actions et aux unités d'actions;
- la fluctuation du cours des actions de catégorie B de RCI;
- facteurs contrebalancés par l'incidence de certains instruments de capitaux propres dérivés désignés pour couvrir une partie du risque d'appréciation de la valeur des actions à l'égard de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dérivés liés aux capitaux propres.

Les variations du trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Incidence de l'acquisition des droits	17	13	29	23
Incidence des variations du cours	10	(17)	(4)	(33)
Dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	(13)	15	1	26
Total de la rémunération fondée sur des actions	14	11	26	16

Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges

Les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges du trimestre considéré et depuis le début de l'exercice rendent principalement compte des indemnités de départ versées dans le cadre de la restructuration ciblée de nos effectifs, des frais de résiliation de contrats et de la sortie du bilan de certains droits de programmation qui sont plus utilisables depuis la réorganisation des stations de télévision OMNI.

Les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2014 reflètent essentiellement les coûts liés à la réorganisation associée aux premiers stades de la mise en œuvre du programme Rogers 3.0.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Amortissement des immobilisations corporelles	522	491	6	1 040	968	7
Amortissement des immobilisations incorporelles	40	41	(2)	81	83	(2)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, montant total	562	532	6	1 121	1 051	7

Les amortissements se sont accrus au cours du trimestre considéré et depuis le début de l'exercice, principalement en raison :

- du récent investissement important dans le matériel des nouveaux abonnés du secteur Cable et du déploiement de celui-ci au cours des dernières années, principalement constitué de terminaux de télévision numérique TerminalPlus de prochaine génération, lesquels sont amortis sur une durée de trois ans;
- de l'augmentation globale des entrées d'immobilisations corporelles au cours des dernières années, ce qui a donné lieu à un nombre accru d'actifs amortissables.

Charges financières

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Intérêts sur les emprunts ¹	186	197	(6)	382	385	(1)
Intérêts sur les passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	2	1	100	5	3	67
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	-	-	-	7	29	(76)
(Profit) perte de change	(1)	(4)	(75)	6	2	200
Intérêts inscrits à l'actif	(7)	(7)	-	(15)	(13)	15
Autres	2	1	100	7	7	-
Total des charges financières	182	188	(3)	392	413	(5)

¹ Les emprunts comprennent la dette à long terme et les emprunts à court terme en lien avec notre programme de titrisation des débiteurs.

Intérêts sur les emprunts

Les intérêts sur les emprunts ont baissé pour le trimestre considéré et sont demeurés stables depuis le début de l'exercice, ce qui découle d'une baisse du taux d'intérêt moyen pondéré sur l'encours de la dette, laquelle a été compensée en partie par une augmentation de l'encours de la dette. Au 30 juin 2015, nos emprunts présentaient un coût de financement moyen pondéré de 4,65 % (5,20 % au 31 décembre 2014) et le terme moyen pondéré à l'échéance était de 10,2 années (10,8 années au 31 décembre 2014).

Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme

La Société a comptabilisé, depuis le début de l'exercice, une perte de 7 millions de dollars (perte de 29 millions de dollars en 2014) liée aux remboursements sur la dette à long terme relative aux dérivés liés à la dette et connexes au rachat ou au remboursement de certains billets de premier rang en mars 2015 et en mars 2014. Ces pertes ont été différées dans la réserve de couverture jusqu'à l'échéance des billets après quoi elles ont été inscrites dans le bénéfice net. Les pertes de 2015 et de 2014 ont trait à des transactions effectuées en 2008 et en 2013 dans le cadre desquelles les cours de change sur les dérivés liés à la dette connexes ont été mis à jour selon les cours alors en vigueur. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » pour en savoir davantage sur notre dette et sur les charges financières connexes.

Autres (charges) produits

Les autres charges enregistrées au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice se rapportent principalement à des pertes en capitaux propres découlant de certains investissements et de certaines entreprises.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'impôt)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Taux d'impôt prévu par la loi	26,5 %	26,5 %	26,5 %	26,5 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	511	543	848	956
Charge d'impôt sur le résultat calculée	135	144	225	253
Augmentation (diminution) de l'impôt découlant de ce qui suit :				
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions non déductible (non imposable)	2	(3)	-	(6)
Réévaluation des soldes d'impôt différé découlant de modifications législatives	6	-	6	-
Autres éléments	5	(3)	(1)	(3)
Total de l'impôt sur le résultat	148	138	230	244
Taux d'impôt effectif	29,0 %	25,4 %	27,1 %	25,5 %
Impôt sur le résultat en trésorerie payé	61	112	256	246

Le taux d'impôt effectif pour le trimestre à l'étude et depuis le début de l'exercice diffère du taux prévu par la loi en raison essentiellement de la réévaluation de l'impôt différé découlant d'une hausse du taux d'impôt des sociétés en Alberta.

L'impôt sur le résultat en trésorerie payé au cours du trimestre a diminué et celui payé depuis le début de l'exercice a augmenté, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison du calendrier des versements fiscaux.

En 2011, des modifications législatives ont éliminé le report du revenu des sociétés de personnes, accélérant le paiement d'environ 700 millions de dollars au titre de l'impôt en trésorerie précédemment différé sur une période de cinq ans débutant à un taux de 15 % en 2012, passant à 20 % pour 2013, 2014 et 2015, puis à 25 % en 2016. Nos paiements d'impôt en trésorerie pour les années d'imposition 2015 et 2016 continueront d'inclure ces montants additionnels. Bien que l'élimination du report du revenu des sociétés de personnes ait une incidence sur le calendrier des paiements d'impôt en trésorerie, elle n'a pas de conséquences sur notre charge d'impôt sur le résultat à des fins comptables. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

Au deuxième semestre de l'exercice, nous prévoyons utiliser en entier les reports en avant de pertes fiscales d'une valeur approximative de 175 millions de dollars acquis dans le cadre de la transaction conclue le 2 juillet 2015 avec Mobicity; nous avons ajusté nos flux de trésorerie disponibles prévisionnels en conséquence. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Prévisions financières » pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Bénéfice net	363	405	(10)	618	712	(13)
Bénéfice de base par action	0,70 \$	0,79 \$	(11)	1,20 \$	1,38 \$	(13)
Bénéfice dilué par action	0,70 \$	0,76 \$	(8)	1,19 \$	1,33 \$	(11)

Résultat net ajusté

Le tableau suivant décrit la façon dont nous calculons le résultat net ajusté à partir du résultat d'exploitation ajusté.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté ¹	1 337	1 313	2	2 461	2 474	(1)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(562)	(532)	6	(1 121)	(1 051)	7
Charges financières ²	(182)	(188)	(3)	(385)	(384)	-
Autres (charges) produits	(26)	(9)	189	(23)	1	n.s.
Impôt sur le résultat ³	(155)	(152)	2	(245)	(268)	(9)
Résultat net ajusté¹	412	432	(5)	687	772	(11)
Résultat par action de base ajusté ¹	0,80 \$	0,84 \$	(5)	1,33 \$	1,50 \$	(11)
Résultat par action dilué ajusté ¹	0,80 \$	0,84 \$	(5)	1,33 \$	1,49 \$	(11)

¹ Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté et le résultat par action de base ajusté et dilué ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

² Les charges financières ne tiennent pas compte de la perte de 7 millions de dollars liée aux remboursements sur la dette à long terme pour le semestre clos le 30 juin 2015 (perte de 29 millions de dollars en 2014).

³ L'impôt sur le résultat ne tient pas compte d'un recouvrement de 7 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2015 (14 millions de dollars en 2014) et d'un recouvrement de 15 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2015 (24 millions de dollars en 2014) liés à l'incidence fiscale des éléments ajustés, contrebalancée en partie par des modifications législatives.

Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières

Activités opérationnelles, activités d'investissement et activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 360	1 321	2 395	2 408
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(44)	144	(394)	(165)
	1 316	1 465	2 001	2 243
Impôt sur le résultat payé	(61)	(112)	(256)	(246)
Intérêts payés	(141)	(151)	(404)	(387)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 114	1 202	1 341	1 610
Activités d'investissement				
Entrées d'immobilisations corporelles	(621)	(576)	(1 096)	(1 064)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(46)	(72)	(138)	(89)
Entrées de droits de diffusion	(6)	(15)	(18)	(22)
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	(601)	(2 643)	(601)	(3 301)
Autres	(22)	12	(34)	9
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 296)	(3 294)	(1 887)	(4 467)
Activités de financement				
Produit tiré des emprunts à court terme	38	196	246	196
Remboursements sur les emprunts à court terme	(56)	(38)	(71)	(38)
Émission de titres d'emprunt à long terme	1 792	500	3 450	2 582
Remboursements sur la dette à long terme	(1 310)	(500)	(2 919)	(1 721)
Produit tiré du règlement de swaps de devises et du règlement de contrats à terme	-	-	1 059	2 150
Paiements versés au règlement de swaps de devises et au règlement de contrats à terme	-	-	(905)	(2 115)
Coûts de transaction engagés	-	(3)	-	(30)
Dividendes payés	(248)	(235)	(483)	(459)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	216	(80)	377	565
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (Avances bancaires) trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	34	(2 172)	(169)	(2 292)
	(27)	2 181	176	2 301
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	7	9	7	9

Activités opérationnelles

La diminution de 7 % des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles au cours du trimestre considéré et de 17 % depuis le début de l'exercice est attribuable à la hausse de l'investissement net dans le fonds de roulement hors trésorerie, montant net, qui reflète essentiellement le calendrier des achats d'appareils de Sans-fil et les paiements de crédateurs.

Les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles au cours du trimestre à l'étude ont aussi subi l'incidence favorable de la baisse des paiements d'impôt en trésorerie en raison du calendrier des versements.

Activités d'investissement

Entrées d'immobilisations corporelles

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons consacré 621 millions de dollars aux entrées d'immobilisations corporelles et 1 096 millions de dollars depuis le début de l'exercice, avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, soit un montant supérieur à celui des périodes correspondantes de 2014. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Entrées d'immobilisations corporelles » pour plus de précisions.

Acquisitions et autres transactions stratégiques

Au cours du trimestre considéré et depuis le début de l'exercice, nous avons versé 27 millions de dollars au titre de l'acquisition des licences d'utilisation du spectre de 2 500 MHz, 101 millions de dollars pour le dernier paiement des licences d'utilisation du spectre de Shaw, dont des coûts de transaction connexes de 1 million de dollars, et 473 millions de dollars relativement à l'investissement dans Glentel. Au deuxième trimestre de 2014, nous avons versé 2 643 millions de dollars au titre de l'acquisition des licences d'utilisation du spectre de 700 MHz.

Activités de financement

Titrisation des débiteurs

Au cours du trimestre considéré et depuis le début de l'exercice, nous avons reçu un financement de 38 millions de dollars et de 246 millions de dollars (196 millions de dollars et 196 millions de dollars en 2014), respectivement, aux termes du programme de titrisation des débiteurs; pour les mêmes périodes, nous avons effectué des remboursements de 56 millions de dollars et de 71 millions de dollars (38 millions de dollars et 38 millions de dollars en 2014), respectivement. Par suite de ces opérations, le total de notre financement aux termes du programme s'est accru pour s'établir à 1 017 millions de dollars au 30 juin 2015 (842 millions de dollars au 31 décembre 2014). En janvier 2015, nous avons modifié les modalités du programme, ce qui a porté à 1,05 milliard de dollars le produit éventuel maximal aux termes du programme de même que prorogé l'échéance au 1^{er} janvier 2018. Au 30 juin 2015, nous avons prélevé un total de 1,02 milliard de dollars aux termes du programme.

Facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit

En avril 2015, nous avons prélevé intégralement une nouvelle facilité de crédit à terme de 1,0 milliard de dollars (la « facilité de crédit non renouvelable ») et affecté la totalité du produit, ainsi que les fonds en caisse, au remboursement des emprunts en cours de 1,3 milliard de dollars sur notre facilité de crédit renouvelable de 2,5 milliards de dollars (la « facilité de crédit renouvelable »). La nouvelle facilité n'est pas renouvelable et vient à échéance en avril 2017, et aucun remboursement de principal n'est prévu avant l'échéance. Le taux d'intérêt applicable aux emprunts visés par la facilité de crédit bancaire se situe dans la fourchette qui s'applique à notre facilité de crédit renouvelable.

Par ailleurs, au cours du trimestre, nous avons prélevé 0,8 milliard de dollars sur notre facilité de crédit renouvelable, de sorte que le remboursement net effectué sur la facilité de crédit renouvelable s'est chiffré à 0,5 milliard de dollars. Depuis le début de l'exercice, nous avons prélevé un montant net de 1,6 milliard de dollars sur nos facilités de crédit (néant en 2014 aux termes de la facilité de crédit renouvelable).

Par conséquent, le solde impayé de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable totalisait 1,6 milliard de dollars (néant au 31 décembre 2014) au 30 juin 2015.

De plus, au 30 juin 2015, des liquidités s'élevant à 1,9 milliard de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 décembre 2014) étaient disponibles dans le cadre de nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de 3,6 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014) au total. Aux termes de ces facilités, une tranche d'environ 0,1 milliard de dollars (0,1 milliard de dollars au 31 décembre 2014) a été prélevée sous forme de lettres de crédit, lesquelles sont en cours, et une tranche de 1,6 milliard de dollars, sous forme d'emprunts. Chacune de ces facilités a pour unique garantie le cautionnement de RCP et a égalité de rang avec la totalité de nos billets de premier rang et débentures. Après la clôture du trimestre, nous avons prélevé 0,5 milliard de dollars aux termes de notre facilité de crédit renouvelable pour financer l'acquisition de Mobilicity (se reporter à la rubrique « Sans-fil » pour de plus amples renseignements).

Émission de billets de premier rang

Nous n'avons émis aucun nouveau billet de premier rang au cours du trimestre à l'étude ni depuis le début de l'exercice.

Un sommaire des billets de premier rang que nous avons émis au cours du semestre clos le 30 juin 2014 est présenté ci-après.

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt et les taux d'escompte)

Date d'émission	Montant en principal	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Escompte à l'émission	Produit brut total ¹	Coûts de transaction et escomptes ¹
Le 10 mars 2014	250	2017	Variable	100,00 %	250	
Le 10 mars 2014	400	2019	2,80 %	99,972 %	400	
Le 10 mars 2014	600	2024	4,00 %	99,706 %	600	
Le 10 mars 2014	750 \$ US	2044	5,00 %	99,231 %	832	
Total					2 082	24

¹ Produit brut avant les coûts de transaction et escomptes.

² Les coûts de transaction et escomptes sont inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme à titre de coûts de transaction différés et escomptes, et sont comptabilisés dans le bénéfice net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Remboursement des billets de premier rang et règlements des dérivés connexes

Au cours du semestre clos le 30 juin 2015, nous avons remboursé nos billets de premier rang s'élevant à 550 millions de dollars américains (702 millions de dollars) et à 280 millions de dollars américains (357 millions de dollars) échéant en mars 2015. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance pour un produit net reçu de 154 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un remboursement net de 905 millions de dollars qui comprend le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2014, nous avons remboursé ou racheté nos billets de premier rang d'un montant de 750 millions de dollars américains (834 millions de dollars) et de 350 millions de dollars américains (387 millions de dollars) venant à échéance en mars 2014. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance pour un produit net reçu de 35 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un remboursement net de 1 186 millions de dollars qui comprend le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

Dividendes

Le 28 janvier 2015, le conseil d'administration a autorisé une hausse du taux de dividende annualisé, le faisant passer de 1,83 \$ à 1,92 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote, les dividendes trimestriels étant payables en versements trimestriels de 0,48 \$ par action. Pour le trimestre et depuis le début de l'exercice, nous avons versé des dividendes de 248 millions de dollars (235 millions de dollars en 2014) et de 483 millions de dollars (459 millions de dollars en 2014), respectivement.

Le tableau suivant indique les dates de déclaration et de versement des dividendes pour nos deux catégories d'actions :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action (en \$)	Dividendes payés (en millions de dollars)
28 janvier 2015	13 mars 2015	1 ^{er} avril 2015	0,48	248
21 avril 2015	12 juin 2015	2 juillet 2015	0,48	247
12 février 2014	14 mars 2014	4 avril 2014	0,4575	235
22 avril 2014	13 juin 2014	2 juillet 2014	0,4575	235
14 août 2014	12 septembre 2014	1 ^{er} octobre 2014	0,4575	235
23 octobre 2014	11 décembre 2014	2 janvier 2015	0,4575	235

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2015	2014	Variation en %	2015	2014	Variation en %
Résultat d'exploitation ajusté ¹	1 337	1 313	2	2 461	2 474	(1)
Entrées d'immobilisations corporelles ²	(621)	(576)	8	(1 096)	(1 064)	3
Intérêts sur les emprunts, après inscription à l'actif	(179)	(189)	(5)	(367)	(372)	(1)
Impôt sur le résultat en trésorerie	(61)	(112)	(46)	(256)	(246)	4
Flux de trésorerie disponibles¹	476	436	9	742	792	(6)

¹ Le résultat d'exploitation ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

² Les entrées d'immobilisations corporelles excluent les achats de licences d'utilisation du spectre.

Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 9 % pour le trimestre considéré, en raison de la hausse du résultat d'exploitation ajusté, de la baisse de l'impôt sur le résultat en trésorerie et de la diminution des intérêts sur nos emprunts (après inscription à l'actif), qui découle de la réduction du taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette impayée, facteurs qui ont été annulés en partie par l'accroissement des entrées d'immobilisations corporelles. La diminution de 6 % des flux de trésorerie disponibles depuis le début de l'exercice est essentiellement imputable à la baisse du résultat d'exploitation ajusté, à l'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles et à la hausse de l'impôt sur le résultat en trésorerie.

Aperçu de la situation financière

États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015	Au 31 déc. 2014	Variation (en \$)	Variation (en %)	Explication des principales variations
Actifs					
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	176	(169)	(96)	Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ».
Débiteurs	1 562	1 591	(29)	(2)	Rend compte de la baisse du solde des créances liées aux abonnés par suite du caractère saisonnier des activités et du moment des recouvrements.
Stocks	283	251	32	13	Rend compte de la hausse des stocks d'appareils de Sans-fil.
Autres actifs courants	265	191	74	39	Rend compte d'une augmentation des charges payées d'avance.
Partie courante des instruments dérivés	118	136	(18)	(13)	Rend compte des variations des valeurs de marché des dérivés liés à la dette et aux dépenses essentiellement attribuables à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, lesquelles ont été contrebalancées par le règlement et l'échéance des autres dérivés dont il est question à la rubrique « Gestion des risques financiers » ci-dessous.
Total des actifs courants	2 235	2 345	(110)	(5)	
Immobilisations corporelles	10 709	10 655	54	1	Rend compte des entrées d'immobilisations corporelles, contrebalancées par l'amortissement des actifs. Se reporter à la rubrique « Entrées d'immobilisations corporelles ».
Immobilisations incorporelles	6 843	6 588	255	4	A trait à l'achat des licences d'utilisation de spectre de Shaw et des licences d'utilisation du spectre de 2 500 MHz, qui a été contrebalancé en partie par l'amortissement des immobilisations incorporelles.
Placements	2 395	1 898	497	26	Rend compte de l'acquisition de notre participation dans Glentel Inc.
Instruments dérivés	1 106	788	318	40	Il y a lieu de se reporter au poste « Partie courante des instruments dérivés ».
Autres actifs à long terme	207	356	(149)	(42)	Rend compte essentiellement de l'utilisation d'une tranche de 250 millions de dollars des dépôts reçus pour les licences d'utilisation de spectre de Shaw.
Actifs d'impôt différé	9	9	-	-	n. s.
Goodwill	3 882	3 883	(1)	-	n. s.
Total des actifs	27 386	26 522	864	3	
Passifs et capitaux propres					
Passifs courants					
Emprunts à court terme	1 017	842	175	21	Rend compte du financement net reçu aux termes du programme de titrisation des débiteurs. Se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ».
Créditeurs et charges à payer	2 153	2 578	(425)	(16)	Rend compte d'une baisse des comptes fournisseurs attribuable au caractère saisonnier des activités et du recul des intérêts courus sur la dette à long terme par suite du calendrier des paiements.
Impôt sur le résultat à payer	54	47	7	15	n. s.
Partie courante des provisions	4	7	(3)	(43)	n. s.
Produits constatés d'avance	426	443	(17)	(4)	n. s.
Partie courante de la dette à long terme	1 000	963	37	4	Rend compte du remboursement effectué sur la dette à long terme en mars 2015, contrebalancé par le reclassement de la dette à long terme qui arrive à échéance en mars 2016.
Partie courante des instruments dérivés	47	40	7	18	n. s.
Total des passifs courants	4 701	4 920	(219)	(4)	
Provisions	52	55	(3)	(5)	n. s.
Dette à long terme	14 889	13 824	1 065	8	Rend compte des prélèvements additionnels effectués sur les facilités de crédit bancaires.
Instruments dérivés	35	11	24	n.s.	Se reporter au poste « Partie courante des instruments dérivés ».
Autres passifs à long terme	497	462	35	8	Rend compte du passif au titre de la cession prévue des activités internationales de Glentel, contrebalancé en partie par une diminution des obligations au titre des prestations définies à long terme.
Passifs d'impôt différé	1 744	1 769	(25)	(1)	n. s.
Total des passifs	21 918	21 041	877	4	
Capitaux propres	5 468	5 481	(13)	-	Rend compte des variations des résultats non distribués et des réserves liées aux capitaux propres.
Total des passifs et des capitaux propres	27 386	26 522	864	3	

Situation financière

Au 30 juin 2015, nous disposions de liquidités disponibles d'environ 1,9 milliard de dollars (2,8 milliards de dollars au 31 décembre 2014), lesquelles comprenaient :

- un montant de 0,01 milliard de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie (0,2 milliard de dollars au 31 décembre 2014);
- un montant de 1,9 milliard de dollars disponible aux termes de nos facilités de crédit bancaire (2,5 milliards au 31 décembre 2014);
- un montant de 0,03 milliard de dollars disponible en vertu de notre programme de titrisation des débiteurs (0,06 milliard au 31 décembre 2014).

En plus des sources de liquidités disponibles susmentionnées, nous détenions 1,1 milliard de dollars de titres de capitaux propres négociables de sociétés cotées en bourse au 30 juin 2015 (1,1 milliard de dollars au 31 décembre 2014).

Après la clôture du trimestre, nous avons prélevé 0,5 milliard de dollars sur notre facilité de crédit bancaire pour financer l'acquisition de Mobilicity (se reporter à la rubrique « Sans-fil » pour de plus amples informations).

Au 30 juin 2015, nos emprunts présentaient un coût de financement moyen pondéré de 4,65 % (5,20 % au 31 décembre 2014) et le terme moyen pondéré à l'échéance était de 10,2 années (10,8 années au 31 décembre 2014). Cette réduction comparative de notre taux d'intérêt moyen pondéré pour 2015 rend compte de l'incidence combinée des éléments suivants :

- une utilisation accrue de notre programme de titrisation et des facilités de crédit bancaire;
- les remboursements prévus d'une dette relativement plus coûteuse en mars 2015.

Au 30 juin 2015, les notations de crédit attribuées aux billets de premier rang et aux débentures de RCI en circulation étaient demeurées stables par rapport au quatrième trimestre de 2014 et se présentaient comme suit :

- Moody's Ratings Services : Baa1 avec perspective stable (établie en juin 2015);
- Standard and Poor's Ratings Services : BBB+ avec perspective stable (établie en juin 2015);
- Fitch Ratings : BBB+ avec perspective défavorable (établie en juin 2015).

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La présente section doit être lue en parallèle avec la rubrique « Gestion des risques financiers » de notre rapport de gestion annuel 2014. Nous avons parfois recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités commerciales. Nous gérons également notre exposition aux taux d'intérêt fixes et variables et, au 30 juin 2015, nous avons fixé le un taux d'intérêt sur 82,0 % de l'encours de notre dette, y compris les emprunts à court terme (92,7 % au 31 décembre 2014). Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation.

Dérivés liés à la dette

Nous n'avons conclu aucun nouveau dérivé lié à la dette au cours du trimestre ni depuis le début de l'exercice.

Au cours des trimestres et du semestre clos les 30 juin 2015 et 2014, les dérivés liés à la dette qui suivent sont arrivés à échéance parallèlement au remboursement ou au rachat des billets de premier rang connexes.

(en millions de dollars) Date d'échéance	Montant notionnel (en \$ US)	(Produit) règlement net en trésorerie (en \$ CA)
15 mars 2015	550	(106)
15 mars 2015	280	(48)
Total	830	(154)
1 ^{er} mars 2014	750	(61)
15 mars 2014	350	26
Total	1 100	(35)

Au remboursement des billets de premier rang connexes en mars 2015, une perte hors trésorerie de 7 millions de dollars (perte hors trésorerie de 29 millions de dollars en 2014), qui avait été auparavant différée dans la réserve de couverture, a été comptabilisée dans le bénéfice net au cours du semestre clos le 30 juin 2015. Cette perte a trait à des transactions effectuées en 2013 (en 2014, la perte avait trait à des transactions effectuées en 2008 et 2013) dans le cadre desquelles les cours de change contractuels sur les dérivés liés à la dette connexes ont été renégociés selon les cours alors en vigueur.

Au 30 juin 2015, nous avons des billets de premier rang et des débetures libellés en dollars américains d'un montant de 5,2 milliards de dollars américains, pour lesquels tous les risques de change avaient été couverts au moyen de dérivés liés à la dette.

Contrats à terme sur obligations

Nous n'avons conclu aucun nouveau contrat à terme sur obligations ni n'avons réglé aucun contrat de ce type au cours du trimestre considéré ni depuis le début de l'exercice. Au 30 juin 2015, nous avons des contrats à terme sur obligations en cours d'un montant notionnel de 1,9 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars au 31 décembre 2014), qui avaient tous été désignés à titre de couvertures à des fins comptables.

Dérivés liés aux dépenses

Au cours du trimestre, nous avons conclu des contrats de change à terme en dollars américains afin de fixer le taux de change sur le montant de 330 millions de dollars américains de dépenses brutes libellées en dollars américains de Rogers prévues pour le troisième et le quatrième trimestre de 2015 et l'exercice 2016. Les dépenses prévues de 330 millions de dollars américains ont été couvertes à un taux moyen de 1,22 \$ pour 1 \$ US, ce qui fixe à 403 millions de dollars canadiens le coût de ces dépenses sur la durée des contrats.

Au 30 juin 2015, nous avons des dérivés liés aux dépenses en cours d'un montant de 930 millions de dollars américains, qui venaient à échéance de juillet 2015 à décembre 2016, à un taux moyen de 1,13 \$ pour 1,00 \$ US. Au cours du trimestre à l'étude, nous avons réglé des dérivés liés aux dépenses d'un montant de 180 millions de dollars américains (225 millions de dollars américains en 2014) contre 198 millions de dollars (229 millions de dollars en 2014). Depuis le début de l'exercice, nous avons réglé des dérivés liés aux dépenses d'un montant de 360 millions de dollars américains (450 millions de dollars américains en 2014) contre 397 millions de dollars (458 millions de dollars en 2014).

Dérivés liés aux capitaux propres

Au 30 juin 2015, nous avons conclu des dérivés liés aux capitaux propres à l'égard de 5,7 millions d'actions de catégorie B de RCI assorties d'un cours moyen pondéré de 50,37 \$. En avril 2015, nous avons signé des accords de prorogation pour chacun de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2016 (auparavant en avril 2015).

Évaluation à la valeur de marché

Nous comptabilisons nos dérivés selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit et calculée conformément aux IFRS.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Au 30 juin 2015			
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Juste valeur (en \$ CA)
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	5 200	1,04	5 409	1 115
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	930	1,13	1 054	109
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En passifs	-	-	1 900	(47)
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures				
En passifs	-	-	286	(35)
Position nette évaluée à la valeur de marché représentant un actif				1 142

	Au 31 décembre 2014			
(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Juste valeur (en \$ CA)
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	5 725	1,04	5 952	853
En passifs	305	1,19	362	(7)
Position nette évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette représentant un actif	6 030	1,05	6 314	846
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	-	-	250	1
En passifs	-	-	1 650	(14)
Position nette évaluée à la valeur de marché des contrats à terme sur obligations représentant un passif			1 900	(13)
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
En actifs	960	1,09	1 050	70
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures				
En passifs	-	-	286	(30)
Position nette évaluée à la valeur de marché représentant un actif				873

Dette nette ajustée et ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté

Nous utilisons la dette nette ajustée et le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. La dette nette ajustée comprend la dette à long terme, les actifs ou passifs nets au titre des dérivés liés à la dette, les emprunts à court terme et les avances bancaires, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
Dette à long terme ¹	15 995	14 895
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette ²	(1 115)	(846)
Emprunts à court terme	1 017	842
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(7)	(176)
Dette nette ajustée ³	15 890	14 715
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté ^{3,4}	3,2	2,9

¹ Compte non tenu de toute réduction de la juste valeur découlant de la méthode de l'acquisition, des coûts de transaction différés et des escomptes. Compte tenu de la partie courante et de la partie à long terme de la dette, majorées des coûts de transaction différés et des escomptes. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement de la dette nette ajustée » de la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour connaître le mode de calcul de ce montant.

² Compte tenu de la partie courante et de la partie à long terme des dérivés liés à la dette.

³ La dette nette ajustée et le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

⁴ Le ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté est calculé en fonction du résultat d'exploitation ajusté des 12 derniers mois consécutifs.

En plus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 30 juin 2015 présentés au préalable, nous détenons des titres négociables de sociétés cotées en bourse d'une valeur de 1 114 millions de dollars (1 130 millions de dollars au 31 décembre 2014).

La dette nette ajustée s'est accrue de 1,2 milliard de dollars depuis le 31 décembre 2014. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Aperçu de la situation financière » pour obtenir de plus amples renseignements. Notre cible à long terme de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté se situe dans une fourchette de 2,0 à 2,5.

Actions ordinaires en circulation

	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
Actions ordinaires en circulation ¹		
De catégorie A avec droit de vote	112 442 792	112 448 000
De catégorie B sans droit de vote	402 303 876	402 297 667
Total des actions ordinaires	514 746 668	514 745 667
Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote		
Options en circulation	5 956 769	5 759 786
Options en circulation exerçables	3 292 781	3 363 046

¹ Les porteurs de nos actions de catégorie B sans droit de vote ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister; toutefois, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A avec droit de vote en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou de nos actes constitutifs ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes de nos actes constitutifs. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions des deux catégories d'actions, les modalités de l'offre peuvent être différentes pour les actions de catégorie A avec droit de vote et pour celles des actions de catégorie B sans droit de vote.

Engagements et obligations contractuelles

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2014 pour obtenir un résumé de nos principales obligations aux termes d'accords contractuels fermes, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location simple, lesquels sont également analysés aux notes 16, 21 et 29 afférentes à nos états financiers consolidés audités annuels pour 2014.

Sauf indication contraire dans le présent rapport de gestion, aucune modification significative n'a été apportée à nos principales obligations contractuelles, telles qu'elles sont présentées dans notre rapport de gestion annuel de 2014, depuis le 31 décembre 2014.

Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 13 février 2015 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2014. Les principales modifications concernant la réglementation survenues depuis la publication dudit rapport de gestion sont présentées ci-dessous.

MatchPlus de GameCentre LIVE de la LNH par Rogers

Le 16 mars 2015, le CRTC a rejeté une plainte provenant de certaines entreprises selon laquelle l'application MatchPlus de GameCentre LIVE de la LNH par Rogers, le contenu exclusif de GameCentre LIVE de la LNH par Rogers, contrevenait aux règles du CRTC.

Distribution des services de télévision

Le 19 mars 2015, le CRTC a rendu publique la troisième de ses décisions (la « décision ») dans le cadre de son initiative *Parlons télé*. Le CRTC a ordonné aux distributeurs d'offrir aux clients un service d'entrée de gamme de base se composant uniquement de canaux canadiens locaux (la radio locale est offerte en option), des services obligatoires nationaux, du canal communautaire et des canaux des assemblées législatives provinciales et, s'ils le souhaitent, des principaux réseaux américains (4+1) à compter du 1^{er} mars 2016. Le tarif au détail de ce service d'entrée de gamme sera plafonné à 25 \$ par mois (matériel en sus). Le CRTC a adopté des exigences qui seront mises en œuvre graduellement en ce qui a trait à la vente de canaux à la carte et dans le cadre de forfaits. Tous les canaux autres que ceux de base devront être offerts à la carte ou au sein de forfaits plus petits à prix raisonnables d'ici le 1^{er} mars 2016. Au plus tard le 1^{er} décembre 2016, ils devront être offerts de ces deux façons. En tant qu'entreprise de distribution de radiodiffusion (« EDR »), nous pourrions continuer d'offrir nos forfaits de service et de programmation de base existants. Le CRTC révisera également sa règle en matière de « prépondérance », de sorte que les consommateurs devront se voir offrir, sans nécessairement les recevoir, une majorité de services canadiens.

Le CRTC a par ailleurs proposé plusieurs modifications au code de déontologie relatif à l'intégration verticale (IV) (désormais appelé le « code sur la vente en gros »). Une nouvelle procédure a été annoncée pour tenir compte de ces modifications proposées et les commentaires devaient avoir été transmis au plus tard le 4 mai 2015. Tous les responsables de la programmation licenciés et les EDR devront se conformer au code sur la vente en gros, qui prendra effet d'ici septembre 2015.

La décision abordait également les règles en matière de distribution de services étrangers dont la distribution est approuvée au Canada, notamment les exigences en ce qui a trait à l'offre par les services étrangers de leurs canaux à la carte et sous forme de forfaits ou dans le cadre de forfaits préassemblés plus petits et au respect du code sur la vente en gros. La décision portait également sur les règles d'accès relatives aux services à intégration verticale et aux services indépendants, aux forfaits de chaînes et aux règles d'abonnement préalable s'appliquant aux services multiculturels.

Le 26 mars 2015, dans sa décision finale relative à *Parlons télé*, le CRTC a annoncé ses plans en ce qui a trait à la création d'un Code des fournisseurs de services de télévision qui régirait certains aspects de la relation entre les fournisseurs de services de télévision et leurs clients et qui permettrait aux consommateurs de formuler des plaintes au CPRST relativement à leurs fournisseurs. La décision prévoyait également de nouvelles exigences en matière de prestation des services par les EDR et les diffuseurs aux personnes ayant un handicap.

Enchères liées aux licences d'utilisation du spectre SSFE-3

Le 6 mars 2015, Industrie Canada a annoncé les résultats des enchères liées aux licences d'utilisation du spectre sans fil SSFE-3 pour les bandes de 1755-1780 MHz et de 2155-2180 MHz. Rogers n'a acquis aucune licence d'utilisation de spectre dans le cadre de ces enchères.

Examen par le CRTC des services de télécommunications de base

Le 9 avril 2015, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2015-134. Le CRTC examinera les services de télécommunications dont les Canadiens ont besoin pour participer de manière significative à l'économie numérique et le rôle du Conseil en vue d'assurer la disponibilité de services de télécommunications de base abordables à tous les Canadiens. Les premiers commentaires devaient être transmis au plus tard le 14 juillet 2015. Une audience publique débutera le 11 avril 2016.

Cadre de réglementation régissant les services sans fil mobiles de gros du CRTC

Le 5 mai 2015, le CRTC a publié sa décision sur le cadre de réglementation régissant les services sans fil mobiles de gros (la politique réglementaire de télécom CRTC 2015-177). Le CRTC a déterminé qu'il est nécessaire de réglementer les tarifs que Rogers Communications et deux de ses concurrents (Bell Mobilité et Telus Communications) facturent aux autres entreprises canadiennes de services sans fil pour les services nationaux d'itinérance de gros au moyen de la technologie GSM. Le CRTC a ordonné à Rogers, à Bell et à Telus de déposer chacun des propositions tarifaires fondées sur les coûts pour les services d'itinérance de gros d'ici au 4 novembre 2015. En attendant sa conclusion définitive quant aux propositions tarifaires, le CRTC a approuvé provisoirement un tarif maximal pour chacun des services d'itinérance de gros de voix, de messagerie texte et de données fournis par Bell, Rogers et Telus à l'échelle de leurs réseaux respectifs fondés sur la technologie GSM aux autres entreprises canadiennes de services sans fil. Ce tarif sera égal au tarif le plus élevé facturé par chacun de Rogers, Bell et Telus à n'importe quelle autre entreprise canadienne de services sans fil pour chacun des services d'itinérance de gros de voix, de messagerie texte et de données sur les réseaux fondés sur la technologie GSM à la date de la décision. Rogers, Bell et Telus sont autorisés à facturer des tarifs d'itinérance de gros sur les réseaux fondés sur la technologie GSM qui sont inférieurs à ces taux maximaux.

Le CRTC a recommandé que le gouvernement canadien abroge l'article 27.1 de la *Loi sur les télécommunications*, qui est entrée en vigueur en juin 2014 afin d'établir des plafonds pour les tarifs de services nationaux d'itinérance sans fil mobiles de gros aux tarifs moyens de détail de manière à rétablir, le plus rapidement possible, le libre jeu du marché quant à la fourniture de tous les autres services d'itinérance de gros. Le 1^{er} juillet 2015, le gouvernement a abrogé l'article 27.1.

Le CRTC a en outre déterminé qu'il n'est pas indiqué de rendre obligatoires les services d'accès de gros pour les exploitants de réseaux mobiles virtuels (ERMV).

Enfin, le CRTC a déterminé que les mesures réglementaires établies dans sa décision seront appliquées pendant au moins cinq ans, période au cours de laquelle le CRTC observera les conditions de concurrence dans le marché des services sans fil mobiles.

Enchères liées aux licences d'utilisation du spectre de 2 500 MHz

Le 12 mai 2015, Industrie Canada a publié les résultats de la mise aux enchères des licences du spectre sans fil de 2 500 MHz. La Société a obtenu des licences de spectre pour des emplacements où elle n'avait pas atteint le plafond de 40 MHz de spectre de fréquences appariées. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Autres développements de Sans-fil » de la section « Sans-fil » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le Code sur les services sans fil du CRTC

Le 19 mai 2015, la Cour d'appel fédérale a rejeté l'appel déposé par Rogers, Bell, Telus, MTS et SaskTel concernant la décision du CRTC d'appliquer le Code sur les services sans fil à tous les contrats à compter du 3 juin 2015, peu importe le moment où le contrat a été conclu. Ainsi, le Code portera de manière rétroactive sur les contrats de trois ans conclus entre le 3 juin 2012 et le 2 décembre 2013.

Acquisitions et transferts de licences d'utilisation de spectre

Le 24 juin 2015, Rogers a obtenu d'Industrie Canada l'approbation de procéder à un certain nombre de transferts de licences d'utilisation de spectre et de subordinations de licences se rapportant à son acquisition des licences du spectre SSFE-1 de Shaw et à son acquisition de Mobilicity. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Autres développements de Sans-fil » de la section « Sans-fil » pour obtenir de plus amples renseignements.

Examen du cadre des services de télécommunications filaires de gros du CRTC

Le 22 juillet 2015, le CRTC a publié sa décision sur le cadre de réglementation régissant les services filaires de gros (la politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326). Le CRTC a déterminé que les services d'accès haute vitesse de gros, qui sont utilisés pour soutenir la concurrence dans la vente au détail de services comme la téléphonie locale, la télévision et l'accès à Internet, demeureront obligatoires; toutefois, la prestation de services groupés sur une base provinciale ne sera plus obligatoire et sera progressivement éliminée conjointement avec la mise en œuvre d'un service dégroupé avec des raccordements aux centraux des entreprises de services de téléphonie et aux têtes de lignes des entreprises de câblodistribution. L'exigence de mettre en œuvre des services d'accès haute vitesse de gros dégroupés inclura d'offrir ceux-ci au moyen d'installations de fibre optique. Les tarifs réglementaires continueront d'être établis en fonction des études sur les coûts différentiels à long terme.

Mise à jour sur les risques et les incertitudes

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2014 pour une analyse des risques et incertitudes significatifs susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et nos résultats financiers au 13 février 2015, lesquels doivent être étudiés à la lumière du présent rapport de gestion trimestriel intermédiaire. Les litiges susceptibles de contribuer à ces risques et incertitudes sont les suivants :

Frais d'accès au système – Saskatchewan

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif avait trait aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande est acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». En 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

En 2013, les demandeurs ont déposé une demande d'ordonnance pour que la deuxième poursuite visant les frais d'accès au système soit autorisée à aller de l'avant. Cependant, la Cour a rejeté la demande de prolongation et la deuxième poursuite demeure assujettie à une suspension conditionnelle. Les demandeurs ont déposé une demande leur permettant de modifier la demande introductive d'instance pour présenter de nouveau les réclamations faisant l'objet de la poursuite dont la Cour, dans le cadre de sa décision de 2007 portant sur l'autorisation, n'avait pas autorisé la poursuite. En 2014, la Cour a rejeté la demande.

Au moment où le recours collectif intenté en Saskatchewan a été engagé en 2004, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada bien qu'aucune mesure concrète n'ait été prise par les demandeurs. En 2014, la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse a refusé de suspendre ou de rejeter la réclamation correspondante intentée par les demandeurs en Nouvelle-Écosse pour cause d'abus de procédure. Rogers a déposé son avis d'appel relativement à cette décision. La Cour du Banc de la Reine du Manitoba a suspendu

inconditionnellement la réclamation correspondante intentée au Manitoba pour cause d'abus de procédure. En 2015, un appel déposé relativement à cette décision a été rejeté par la Cour d'appel du Manitoba. La Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rendu une décision similaire. En 2015, la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a refusé de rejeter la réclamation correspondante intentée en Alberta. Nous avons déposé un avis d'appel. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais d'accès au système – Colombie-Britannique

En décembre 2011, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en réponse aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Le recours collectif avait trait, entre autres, à des allégations de fausses représentations contraires à la *Business Practices and Consumer Protection Act* de la Colombie-Britannique. Les demandeurs exigent notamment des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Une audience portant sur l'autorisation a eu lieu en avril 2014, et, en juin 2014, la Cour a rejeté cette demande, concluant que rien dans l'expression *frais d'accès au système* ne suggère qu'il s'agit de frais devant être remboursés au gouvernement. Un appel déposé par les demandeurs a été rejeté en 2015 par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, qui a estimé que la conclusion du juge de première instance était inattaquable. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Frais liés au service d'urgence 911

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de communication sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Appareils cellulaires

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

Autres actions en justice

Il existe certaines autres actions en justice, actuelles ou éventuelles, contre nous. Celles-ci ne devraient pas avoir une incidence défavorable considérable sur nos résultats financiers.

Issue des procédures

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire le résultat ni l'ampleur des réclamations en raison de divers facteurs et incertitudes liés aux procédures judiciaires. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable importante sur nos états consolidés résumés du résultat net ou nos états consolidés résumés de la situation financière. Si l'éventualité de notre responsabilité devient envisageable, nous comptabilisons une provision dans nos états financiers consolidés dans la période au cours de laquelle le changement d'éventualité survient et une telle provision pourrait être significative en regard de nos états consolidés résumés du résultat net ou de nos états consolidés résumés de la situation financière.

Estimations et méthodes comptables critiques

Notre rapport de gestion annuel de 2014, y compris nos états financiers consolidés audités annuels de 2014 et les notes y afférentes, présentent une analyse des estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de nos activités commerciales et de nos résultats opérationnels. Aucun changement n'est survenu dans ces méthodes et estimations comptables au cours du trimestre considéré.

Récents prises de position en comptabilité n'ayant pas encore été adoptées

Nous sommes tenus d'adopter les normes comptables nouvelles ou révisées suivantes au plus tôt le 1^{er} janvier 2016 ou par la suite. La Société a entrepris d'évaluer l'incidence des normes nouvelles ou révisées sur ses prochains états financiers consolidés intermédiaires et annuels.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*
- IFRS 9, *Instruments financiers*
- Modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*
- Modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*

Nous n'avons pas encore adopté certaines autres normes, interprétations et modifications comptables qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. Il y a lieu de se reporter à nos états financiers consolidés audités annuels de 2014 et aux notes y afférentes pour de plus amples renseignements.

Transactions entre parties liées

La Société a conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent à son conseil d'administration, y compris :

- le président du conseil non membre de la direction d'un cabinet d'avocats qui offre une portion négligeable des services juridiques de la Société;
- le président du conseil d'une entreprise qui offre des services d'impression;
- le président du conseil et chef de la direction d'une société qui reçoit des commissions versées sur les primes d'assurance (il a cessé d'être une partie liée depuis avril 2015).

Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et sont examinées par le comité d'audit de notre conseil d'administration.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Paievements au titre de services d'impression et de services juridiques et commissions versées sur les primes d'assurance	7	10	17	20

La Société a également conclu certaines transactions avec son actionnaire détenant le contrôle et avec les sociétés qu'il contrôle. Ces transactions sont assujetties à des ententes officielles approuvées par le comité d'audit de notre conseil d'administration. Le total des montants versés à ces parties liées rend généralement compte de charges imputées à Rogers relativement à l'utilisation commerciale occasionnelle d'un aéronef, déduction faite d'autres services administratifs, et a été inférieur à 1 million de dollars pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2015 et 2014.

Contrôles et procédures

Aucun changement n'est survenu dans les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du trimestre à l'étude qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Caractère saisonnier

Nos résultats opérationnels varient généralement d'un trimestre à l'autre en raison notamment des changements de conjoncture économique et des fluctuations saisonnières touchant chacun de nos secteurs opérationnels. Cela signifie que les résultats d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur. Les activités de Sans-fil, de Cable et de Media comportent des aspects saisonniers, ainsi que certaines tendances historiques, qui leur sont propres. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières de nos secteurs opérationnels, il y a lieu de se reporter au rapport de gestion annuel de 2014 de la Société.

Prévisions financières

Nous rehaussons de 175 millions de dollars notre prévision pour les flux de trésorerie disponibles¹ consolidés de l'ensemble de l'exercice 2015, qui passe de la fourchette présentée le 29 janvier 2015, soit entre 1 350 millions de dollars et 1 500 millions de dollars, à une fourchette allant de 1 525 millions de dollars à 1 675 millions de dollars. Cet ajustement à la hausse de notre prévision à l'égard des flux de trésorerie disponibles reflète essentiellement la valeur des reports en avant de pertes fiscales acquis dans le cadre de la transaction conclue avec Mobilicity et qui devraient être utilisés en totalité en 2015. Nous n'avons actuellement apporté aucune modification aux fourchettes prévisionnelles consolidées en ce qui a trait au résultat d'exploitation ajusté et aux entrées d'immobilisations corporelles, lesquelles ont aussi été présentées le 29 janvier 2015. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs » paraissant dans le présent rapport de gestion et dans le rapport de gestion annuel de 2014.

¹ Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non conforme aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Cette mesure n'est pas définie en

vertu des IFRS et n'a pas de signification normalisée et, par conséquent, sa fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette mesure et sur la façon dont nous la calculons.

Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de notre stratégie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2014 et dans le présent rapport de gestion. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle, de même que par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et ne doivent pas être considérés comme des substituts au bénéfice net ni à tout autre indicateur de performance conforme aux IFRS. Ils comprennent les éléments suivants :

- les nombres d'abonnés;
- les taux d'attrition des abonnés;
- les produits moyens par abonné (PMPA);
- les produits moyens par compte (PMPC);
- l'intensité du capital.

Produits moyens par compte - Sans-fil

Les produits moyens par compte (PMPC) aident à dégager les tendances et à mesurer notre réussite quant à l'attrait et à la fidélisation d'abonnés ayant plusieurs appareils rattachés au même compte. Un seul compte aux services facturés de Sans-fil permet habituellement aux abonnés de profiter des options du forfait à partir de plusieurs appareils, et ce, en n'apparaissant que sur une seule facture. À chaque compte aux services facturés de Sans-fil est associé un numéro de compte de facturation identifiable. Un seul compte aux services facturés de Sans-fil peut englober plus d'un numéro de téléphone identifiable et recevoir des services sans fil mensuels pour divers appareils connectés comme les téléphones intelligents, les téléphones de base, les tablettes et autres appareils. Les comptes aux services facturés de Sans-fil sous divers noms de marques sont considérés comme des comptes distincts. Nous calculons les PMPC de Sans-fil en divisant le total des produits tirés du réseau de services Sans-fil facturés (mensuels) par le nombre moyen de comptes de services Sans-fil facturés pour une même période.

Mesures non conformes aux PCGR

La Société a recours aux mesures non conformes aux PCGR suivantes, qui sont revues périodiquement par la direction et le conseil d'administration, pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures, en totalité ou en partie, peuvent également être utilisées par les investisseurs, les institutions prêteuses et les agences de notation à titre d'indicateurs de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesure d'évaluation des entreprises œuvrant dans le secteur des télécommunications. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine.

Mesure non conforme aux PCGR	Raison de son utilisation	Calcul	Mesure financière la plus comparable en IFRS
Résultat d'exploitation ajusté et marges connexes	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités et pour prendre des décisions à l'égard des activités courantes de l'entreprise et de notre capacité à générer des flux de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le résultat d'exploitation ajusté pour mesurer notre capacité à rembourser nos emprunts et à honorer nos autres obligations de paiement. Nous l'utilisons également à titre de composante du calcul de la rémunération incitative à court terme de tous les membres du personnel de direction. 	<p>Résultat d'exploitation ajusté : Bénéfice net <i>Plus (moins) les éléments suivants</i> impôt sur le résultat, autres charges (produits), charges financières, amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, dépréciation d'actifs, rémunération fondée sur des actions et frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges</p> <p>Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée : Résultat d'exploitation ajusté <i>Divisé par l'élément suivant</i> Produits opérationnels (produits tirés des réseaux de Sans-fil)</p>	Bénéfice net
Résultat net ajusté Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités compte tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. 	<p>Bénéfice net <i>Plus (moins) les éléments suivants</i> rémunération fondée sur des actions, frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, dépréciation d'actifs, profits sur la vente de placements, pertes liées aux remboursements sur la dette à long terme et ajustements d'impôt sur le résultat liés à ces éléments, y compris les ajustements liés aux modifications législatives</p>	Bénéfice net Bénéfice par action de base et dilué
Flux de trésorerie disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur important de la solidité et de la performance financières de notre entreprise puisqu'il fait état du montant en trésorerie disponible aux fins de remboursement de la dette ou de réinvestissement dans la Société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. 	Résultat d'exploitation ajusté <i>Moins les éléments suivants</i> entrées d'immobilisations corporelles, intérêts sur les emprunts après inscription à l'actif et impôt sur le résultat en trésorerie	Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles
Dette nette ajustée	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions en lien avec la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Total de la dette à long terme <i>Plus les éléments suivants</i> partie courante de la dette à long terme, coûts de transaction différés et escomptes, passifs ou actifs nets au titre des dérivés liés à la dette, avances bancaires et emprunts à court terme <i>Moins les éléments suivants</i> trésorerie et équivalents de trésorerie	Dette à long terme
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement. 	Dette nette ajustée (selon la définition fournie ci-dessus) <i>Divisée par l'élément suivant</i> résultat d'exploitation ajusté des 12 derniers mois (selon la définition fournie ci-dessus)	Dette à long terme divisée par le bénéfice net

Rapprochement du résultat d'exploitation ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice net	363	405	618	712
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat	148	138	230	244
Autres charges (produits)	26	9	23	(1)
Charges financières	182	188	392	413
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	42	30	51	39
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	562	532	1 121	1 051
Rémunération fondée sur des actions	14	11	26	16
Résultat d'exploitation ajusté	1 337	1 313	2 461	2 474

Rapprochement du résultat net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice net	363	405	618	712
Ajouter (déduire) :				
Rémunération fondée sur des actions	14	11	26	16
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	42	30	51	39
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	-	-	7	29
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(13)	(14)	(21)	(24)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	6	-	6	-
Résultat net ajusté	412	432	687	772

Rapprochement du résultat par action ajusté

(en millions de dollars, sauf les montants par action; nombre d'actions en circulation en millions)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Résultat par action de base ajusté :				
Résultat net ajusté	412	432	687	772
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	515	515	515	515
Résultat par action de base ajusté	0,80	0,84	1,33	1,50
Résultat par action dilué ajusté :				
Résultat net ajusté	412	432	687	772
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution	516	517	517	517
Résultat par action dilué ajusté	0,80	0,84	1,33	1,49

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 114	1 202	1 341	1 610
Ajouter (déduire) :				
Entrées d'immobilisations corporelles	(621)	(576)	(1 096)	(1 064)
Intérêts sur les emprunts, après inscription à l'actif	(179)	(189)	(367)	(372)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	42	30	51	39
Intérêts payés	141	151	404	387
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	44	(144)	394	165
Autres ajustements	(65)	(38)	15	27
Flux de trésorerie disponibles	476	436	742	792

Rapprochement de la dette nette ajustée et du ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté

	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
(en millions de dollars)		
Partie courante de la dette à long terme	1 000	963
Dette à long terme	14 889	13 824
Coûts de transaction différés et escomptes	106	108
	15 995	14 895
Ajouter (déduire) :		
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette	(1 115)	(846)
Emprunts à court terme	1 017	842
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(7)	(176)
Dette nette ajustée	15 890	14 715
	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
(en millions de dollars, sauf les ratios)		
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté		
Dette nette ajustée	15 890	14 715
Diviser par le résultat d'exploitation ajusté des 12 derniers mois	5 006	5 019
Ratio de la dette nette ajustée sur le résultat d'exploitation ajusté	3,2	2,9

Information complémentaire

Résultats financiers consolidés - sommaire trimestriel

Le tableau ci-après présente nos résultats consolidés pour les huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2015		2014				2013	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits opérationnels								
Sans-fil	1 903	1 794	1 898	1 880	1 800	1 727	1 851	1 846
Cable	869	870	871	864	872	860	871	873
Solutions d'Affaires	94	94	97	96	95	94	98	93
Media	582	464	544	440	475	367	453	440
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(45)	(47)	(44)	(28)	(30)	(28)	(30)	(28)
Total des produits opérationnels	3 403	3 175	3 366	3 252	3 212	3 020	3 243	3 224
Résultat d'exploitation ajusté								
Sans-fil	841	765	725	888	843	790	696	875
Cable	414	402	424	409	423	409	433	425
Solutions d'Affaires	27	28	34	32	28	28	29	29
Media	90	(32)	78	23	54	(24)	49	55
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(35)	(39)	(28)	(40)	(35)	(42)	(40)	(43)
Résultat d'exploitation ajusté¹	1 337	1 124	1 233	1 312	1 313	1 161	1 167	1 341
Rémunération fondée sur des actions	(14)	(12)	(12)	(9)	(11)	(5)	(18)	(7)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(562)	(559)	(560)	(533)	(532)	(519)	(508)	(477)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	(42)	(9)	(43)	(91)	(30)	(9)	(24)	(38)
Charges financières	(182)	(210)	(202)	(202)	(188)	(225)	(196)	(180)
Autres (charges) produits	(26)	3	10	(12)	(9)	10	14	(3)
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	511	337	426	465	543	413	435	636
Impôt sur le résultat	(148)	(82)	(129)	(133)	(138)	(106)	(115)	(172)
Bénéfice net	363	255	297	332	405	307	320	464
Bénéfice par action								
De base	0,70 \$	0,50 \$	0,58 \$	0,64 \$	0,79 \$	0,60 \$	0,62 \$	0,90 \$
Dilué	0,70 \$	0,48 \$	0,57 \$	0,64 \$	0,76 \$	0,57 \$	0,62 \$	0,90 \$
Bénéfice net	363	255	297	332	405	307	320	464
Ajouter (déduire) :								
Rémunération fondée sur des actions	14	12	12	9	11	5	18	7
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	42	9	43	91	30	9	24	38
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	-	7	-	-	-	29	-	-
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(13)	(8)	(11)	(27)	(14)	(10)	(5)	(8)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	6	-	14	-	-	-	-	-
Résultat net ajusté¹	412	275	355	405	432	340	357	501
Résultat par action ajusté¹								
De base	0,80 \$	0,53 \$	0,69 \$	0,79 \$	0,84 \$	0,66 \$	0,69 \$	0,97 \$
Dilué	0,80 \$	0,53 \$	0,69 \$	0,78 \$	0,84 \$	0,66 \$	0,69 \$	0,97 \$
Entrées d'immobilisations corporelles	621	475	664	638	576	488	703	548
Flux de trésorerie disponibles¹	476	266	275	370	436	356	109	506
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 114	227	1 031	1 057	1 202	408	1 072	1 052

¹ Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action de base ajusté et dilué ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR et ne devraient pas être considérés comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

Sommaire de l'information financière du garant de la dette à long terme

Au 30 juin 2015, nos titres d'emprunt publics en circulation de 1,0 milliard de dollars, nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de 2,5 milliards de dollars et nos dérivés étaient des obligations non garanties de RCI, en sa qualité de débiteur, et de RCP, en sa qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit un sommaire des principales données financières consolidées non auditées de RCI pour les périodes indiquées et inclut des colonnes distinctes pour : i) RCI, ii) RCP, iii) les filiales non garanties, sur une base combinée, iv) les ajustements de consolidation et v) les totaux consolidés.

Trimestres clos les 30 juin (non audité) (en millions de dollars)	RCI ^{1,2}		RCP ^{1,2}		Filiales non garantées ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Totaux	
	30 juin 2015	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	6	5	2 821	2 722	630	517	(54)	(32)	3 403	3 212
Bénéfice net (perte nette)	363	405	667	715	(66)	(91)	(601)	(624)	363	405
Semestres clos les 30 juin (non audité) (en millions de dollars)										
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	12	10	5 534	5 363	1 142	924	(110)	(65)	6 578	6 232
Bénéfice net (perte nette)	618	712	1 245	1 419	(57)	(208)	(1 188)	(1 211)	618	712
À la clôture de la période (non audité) (en millions de dollars)										
Données tirées du bilan										
Actifs courants	21 385	18 530	16 785	13 764	6 745	1 775	(42 680)	(31 724)	2 235	2 345
Actifs non courants	25 026	23 760	16 750	16 347	25 775	24 612	(42 400)	(40 542)	25 151	24 177
Passifs courants	20 719	17 701	8 955	6 716	19 352	13 870	(44 325)	(33 367)	4 701	4 920
Passifs non courants	16 740	15 619	382	443	679	1 220	(584)	(1 161)	17 217	16 121

¹ Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

² Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants de RCP n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Information et énoncés prospectifs

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel, mais ne contiennent pas nécessairement tous ces termes et expressions;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos objectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs, dont la plupart sont de nature confidentielle et exclusive, que nous jugeons raisonnables à l'heure actuelle, mais qui pourraient se révéler incorrectes;
- ont été approuvés par la direction de la Société à la date du présent rapport de gestion.

Nos informations et énoncés prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées aux éléments suivants, notamment :

- les produits
- le résultat d'exploitation ajusté
- les entrées d'immobilisations corporelles
- les paiements d'impôt en trésorerie
- les flux de trésorerie disponibles
- les paiements de dividendes
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils s'abonnent
- le coût d'acquisition et de fidélisation des abonnés et de déploiement de nouveaux services
- les réductions de coûts et les gains en efficacité continue
- la croissance des nouveaux produits et services
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Nos conclusions, prévisions et projections sont fondées sur les facteurs suivants, notamment :

- les taux de croissance générale de l'économie et du secteur
- les cours de change et les taux d'intérêt
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence
- la croissance du nombre d'abonnés
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition
- l'évolution de la réglementation gouvernementale
- le déploiement de la technologie
- la disponibilité des appareils
- le calendrier de lancement des nouveaux produits
- le coût du contenu et du matériel
- l'intégration des acquisitions
- la structure et la stabilité du secteur.

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Risques et incertitudes

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et qui comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable
- la modification de la réglementation
- l'évolution technologique
- la conjoncture économique
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications
- l'intégration des acquisitions
- les litiges et les questions fiscales
- l'intensité de la concurrence
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires.

Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives, les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre une décision d'investissement

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour une analyse détaillée des risques, des incertitudes et du contexte liés aux activités de la Société, il y a lieu de revoir attentivement les rubriques intitulées « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Évolution de la réglementation » du présent rapport de gestion de même que les rubriques « Réglementation de notre secteur » et « Gouvernance et gestion des risques » de notre rapport de gestion annuel de 2014, ainsi que les divers documents que nous avons déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et américaines, disponibles sur les sites Web sedar.com et sec.gov, respectivement.

À propos de Rogers

Rogers Communications est une société ouverte canadienne de premier plan diversifiée dans les communications et les médias. Elle est le principal fournisseur de services de communications sans fil et l'un des plus importants fournisseurs de services de télévision, d'accès Internet haute vitesse et de téléphonie par câble aux particuliers et aux entreprises au Canada. Par l'intermédiaire de Rogers Media, la Société exerce des activités de radiodiffusion, de télédiffusion et de téléachat, elle publie des magazines et des revues spécialisées et elle est présente dans le secteur du divertissement sportif et des médias numériques. Nos actions sont négociées à la Bourse de Toronto (TSX : RCI. A et RCI.B) et à la New York Stock Exchange (NYSE : RCI). Pour en savoir davantage sur le groupe de sociétés Rogers, il y a lieu de consulter le site www.rogers.com.

L'information obtenue sur le site Web de la Société ou liée à celui-ci ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'y est pas intégrée.

Relations avec les investisseurs

Bruce M. Mann
416.935.3532
bruce.mann@rci.rogers.com

Dan R. Coombes
416.935.3550
dan.coombes@rci.rogers.com

Bruce Watson
416.935.3582
bruce.watson@rci.rogers.com

Relations avec les médias

Terrie Tweddle
416.935.4727
terrie.tweddle@rci.rogers.com

Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière

La téléconférence sur les résultats du deuxième trimestre de 2015 avec la communauté financière se tiendra :

- le 23 juillet 2015,
- à 7 h 30, heure de l'Est,
- à l'adresse rogers.com/webcast.
- Les médias pourront participer à titre d'auditeurs seulement.

Une rediffusion sera présentée à l'adresse rogers.com/investors et sera accessible depuis la page *Événements et présentations* pendant une période d'au moins deux semaines suivant la téléconférence. En outre, les investisseurs sont priés de noter que la direction de Rogers fait à l'occasion des allocutions lors de conférences de sociétés de courtage à l'intention des investisseurs. La plupart du temps, ces conférences sont diffusées sur le Web et lorsqu'il y a une webdiffusion, les liens sont offerts sur le site Web de Rogers, à l'adresse rogers.com/events généralement au moins deux jours avant la conférence.

Renseignements supplémentaires

Vous trouverez des renseignements supplémentaires à notre sujet sur notre site Web (rogers.com/investors), sur SEDAR (sedar.com) et sur EDGAR (sec.gov) ou en envoyant votre demande par courriel à l'adresse investor.relations@rci.rogers.com. L'information sur les sites en question ou sur des sites Web liés et d'autres sites Web mentionnés aux présentes ne fait pas partie du rapport de gestion et n'y est pas intégrée par renvoi.

Vous pouvez également visiter la page rogers.com/investors pour en savoir davantage sur nos pratiques de gouvernance, notre présentation de rapports sur la responsabilité sociale et pour obtenir un glossaire des termes des communications et des médias et d'autres renseignements sur nos activités.

###